

Qui a le droit ?

La (dé)légitimation de la présence
du Maroc au Sahara occidental
dans *Le Matin* et *El Moudjahid*

Vilma Valolahti

Mémoire de master

Programme de master : Expertise en langues, Département de français

Institut de langues et de traduction

Faculté des Lettres

Université de Turku

AVRIL 2022

Turun yliopiston laatujärjestelmän mukaisesti tämän julkaisun alkuperäisyys on tarkastettu Turnitin OriginalityCheck -järjestelmällä.

UNIVERSITÉ DE TURKU

Institut de langues et de traduction / Faculté des Lettres

VALOLAHTI VILMA : Qui a le droit ? La (dé)légitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental dans *Le Matin* et *El Moudjahid*

Mémoire de master, 44 p. (11 p. d'annexes)

Département de français

Programme de master : Expertise en langues, Département de français

Avril 2022

Dans ce mémoire de master, nous étudions les stratégies discursives de légitimation et de délégitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental en décembre 2020, avant et après la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine sur la région, dans les discours des médias journalistiques maghrébins.

Notre corpus est une compilation d'articles des quotidiens *Le Matin* marocain et *El Moudjahid* algérien. Notre intérêt se dirige vers la nature des stratégies discursives utilisées pour légitimer et délégitimer la présence et les actions du Maroc dans la région du Sahara occidental, et nous voulons voir de quel type de différences il s'agit dans les discours de ces deux quotidiens en prenant en considération le degré de l'adoption des opinions officielles par ces quotidiens.

Pour le côté théorique, cette recherche se situe dans le cadre de l'analyse du discours, en utilisant les approches de l'école française de l'analyse du discours (Charaudeau 2002, 2005, 2006 ; Maingueneau 2012 ; Adam 1997) et de l'école anglo-saxonne de l'analyse critique du discours (van Dijk, 2015 ; Fairclough, 2012 ; Wodak, 2001 ; Cotter, 2015). La légitimation est explorée en combinant les théories des relations internationales (Barker, 2001) et de la légitimation discursive (Vaara, 2014). Les notions pertinentes sont le discours journalistique (Charaudeau, 2006), le genre (Adam, 1997 ; Charaudeau, 2006 ; Maingueneau, 2012), la légitimation et la délégitimation discursive (Vaara, 2014).

Les résultats indiquent que les journalistes utilisent une variété de stratégies discursives de (dé)légitimation dans le discours sur la question du Sahara occidental. Ce mémoire offre une contribution à la recherche sur la (dé)légitimation discursive en proposant des modifications sur la catégorisation de van Leeuwen (2007), notamment l'ajout de la sous-catégorie des *acteurs*, pour étudier le discours journalistique dans une certaine mesure politisé. Nous avons observé une différence claire entre les deux quotidiens : *Le Matin* exhibe seulement les stratégies de légitimation, tandis qu'*El Moudjahid* reste conforme dans sa ligne de délégitimation. Cependant, une intensification suivant la déclaration des États-Unis était possible à noter dans les deux journaux, d'abord dans la fréquence augmentée des stratégies directes et la diminution des stratégies indirectes, et ensuite, dans l'augmentation des références à la loi dans *El Moudjahid* et la recherche du soutien de la communauté internationale par la légitimation par la conformité dans *Le Matin*.

Mots-clés : stratégies de légitimation et de délégitimation, discours journalistique, analyse critique du discours, médias maghrébins

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Contextualisation de l'étude et description du corpus.....	4
2.1. L'origine du conflit.....	4
2.2. L'évolution récente.....	6
2.3. Corpus : les articles des journaux.....	7
2.3.1. Les journaux <i>Le Matin</i> et <i>El Moudjahid</i> et leur position.....	7
2.3.2. La collecte du corpus.....	8
3. Cadre théorique.....	9
3.1. L'analyse (critique) du discours.....	10
3.2. Le discours journalistique.....	12
3.3. Un genre de discours : l'article de presse.....	14
3.4. La légitimation (discursive).....	16
3.4.1. Légitimité et légitimation.....	16
3.4.2. La légitimation dans la presse écrite.....	17
3.5. Les stratégies de légitimation selon van Leeuwen.....	18
4. Méthodologie : les étapes d'analyse.....	21
5. Analyse.....	24
5.1. La (dé)légitimation par autorisation.....	24
5.1.1. Les stratégies de légitimation dans <i>Le Matin</i>	24
5.1.2. Les stratégies de délégitimation dans <i>El Moudjahid</i>	27
5.2. La (dé)légitimation par l'évaluation morale.....	29
5.2.1. Les stratégies de légitimation (<i>Le Matin</i>).....	29
5.2.2. Les stratégies de délégitimation (<i>El Moudjahid</i>).....	30
5.3. Les stratégies de (dé)légitimation par rationalisation.....	32
5.4. Le changement dans la (dé)légitimation autour du 10 décembre.....	33
5.4.1. Le changement dans les stratégies de légitimation (<i>Le Matin</i>).....	33
5.4.2. Le changement dans les stratégies de délégitimation (<i>El Moudjahid</i>).....	34
6. Résultats et discussion.....	36
6.1. Les résultats de l'analyse.....	37
6.2. La relation entre la presse et les sociétés maghrébines.....	38
6.3. Le changement autour du 10 décembre.....	39
7. Conclusion.....	39
Bibliographie.....	42
Annexes.....	i
Annexe 1. Ensemble du corpus.....	i
Annexe 2. Résumé en finnois – Suomenkielinen tiivistelmä.....	iv

Liste des tableaux

Tableau 1. Les détails du corpus.....	9
Tableau 2. Présentation des catégories utilisées, sous-catégories et indications pour les identifier.....	21
Tableau 3. Total des occurrences de légitimation et de délégitimation.....	24
Tableau 4. Les occurrences de la légitimation discursive avant et après le 10 décembre.....	33
Tableau 5. Les occurrences de la délégitimation discursive avant et après le 10 décembre.....	35

1. Introduction

Le Sahara occidental, une région sans un gouvernement officiel reconnu par la communauté internationale, se trouve au milieu des réclamations, des intérêts contradictoires et de l'harmonie régionale et intercontinentale depuis les années 1970. Le Maroc, le voisin et l'occupant de la région, la traite comme une partie de son royaume, alors que le Polisario, une organisation du peuple local (les Sahraouis) aspire à l'indépendance avec le soutien de l'Algérie. Parmi les organisations internationales, l'ONU a lancé une mission pour résoudre le désaccord, mais sans succès – la situation est restée inchangée depuis la fin du conflit actif dans les années 1990.

Dans le cas du Sahara occidental, il s'agit de ce qu'on appelle une situation de *conflit gelé* – un conflit prolongé sans une solution durable. Notre objectif est d'étudier la légitimation discursive de la présence marocaine dans le Sahara occidental exprimée dans la presse du point de vue du Maroc et de celui de l'Algérie. Les développements récents rendent notre sujet pertinent aujourd'hui : en décembre 2020 les États-Unis, un acteur puissant dans les relations internationales dans le monde, a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Pour le Maroc, ceci signifie un pas vers l'acceptation universelle de sa revendication, c'est-à-dire une occupation réussie. D'autre côté, la réclamation des États-Unis endommage l'aspiration de Polisario et de l'Algérie de rendre le Sahara occidental un État indépendant. La réclamation des États-Unis est un événement imprévu, qui offre un point intéressant pour la recherche, car il peut challenger les conceptions antérieures (Vaara, 2014). Notre étude vise à analyser le conflit du Sahara occidental, ainsi qu'à offrir une analyse linguistique d'un sujet principalement étudié dans le domaine politique.

Dans ce travail, nous nous intéressons aux moyens discursifs par lesquels la légitimation est construite dans les articles issus du journal marocain *Le Matin* et du journal algérien *El Moudjahid* en décembre 2020. Ces deux journaux nationaux sont pertinents dans leurs pays et connus pour adopter la ligne officielle de leurs gouvernements. Pour étudier la construction du discours dans la presse écrite, nous nous appuyons sur les théories de l'analyse critique du discours avec quelques idées dérivées de l'école française de l'analyse du discours.

Dans notre analyse, nous utiliserons le cadre de légitimation de van Leeuwen (2007), qui consiste en quatre catégories : l'autorisation, l'évaluation morale, la rationalisation et le mythopoésie. Pour que la catégorisation convienne à notre étude, nous avons fait quelques

modifications à cette catégorisation, dont la plus importante est l'ajout d'une sous-catégorie *acteurs*, qui se réfère aux acteurs dans le domaine de la politique internationale : les États et les organisations.

Nous avons formulé les questions de recherche suivantes :

1. Comment la présence du Maroc au Sahara occidental est-elle (dé)légitimée dans la presse marocaine et algérienne ?
2. Qu'est-ce que ces stratégies exhibent de la relation entre presse et société du Maroc et de l'Algérie ?
3. Ces stratégies de (dé)légitimation ont-elles changé après la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental par les États-Unis, et si oui, comment ?

Avec la première question, nous visons à établir une prise de conscience sur les différentes stratégies discursives de la (dé)légitimation dans le discours journalistique. Nous nous attendons à trouver principalement les stratégies de légitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental dans le quotidien marocain *Le Matin* et de délégitimation dans le quotidien algérien *El Moudjahid*. En nous servant du cadre de légitimation discursive de van Leeuwen (2007), nous nous attendons à trouver des exemples des quatre catégories (autorisation, évaluation morale, rationalisation et mythopoétique). En même temps, nous prendrons en considération la nature politisée de la question du Sahara occidental, qui nous guide à croire que chaque journal se révélera défendre la position prise par leur État. À partir de cette logique, nous nous attendons à voir la plupart de la légitimation discursive de la présence du Maroc au Sahara occidental dans le journal marocain *Le Matin*, tandis que l'opinion opposante, la délégitimation du même thème, sera présente dans les articles algériens, publiés dans *El Moudjahid*. En outre, il nous semble bien possible que les acteurs auxquels les références sont faites varient selon l'intérêt personnel des États.

Avec la deuxième question, nous voulons examiner ce que le discours utilisé dévoile de la société et de l'objectivité de la presse dans les États en question (le Maroc et l'Algérie). Nous nous intéressons notamment au degré de l'adoption des opinions officielles, et comment elles sont argumentées. Les facteurs socio-culturels, politiques et historiques, discutés dans le chapitre 2, nous guident à présumer que nous verrons une relation relativement proche entre les quotidiens et les opinions officielles de leurs gouvernements.

À partir de l'étude des stratégies discursives de la (dé)légitimation et la relation de la presse et la société, nous nous intéressons au changement possible dans les stratégies discursives de la (dé)légitimation autour d'un évènement considérable pour la balance du pouvoir. La reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental par les États-Unis le 10 décembre 2020 nous donne l'occasion d'examiner ce changement et ses réalisations au cas où ils existent. D'une part, nous croyons que le changement sera bien visible dans notre corpus, d'autre part, nous nous attendons à observer une intensification dans la (dé)légitimation suivant la réclamation – intensification qui dérive, à notre avis, de la nature « tout ou rien » du conflit, expliqué dans le chapitre 2.

Pour ce qui est de la structure de notre recherche, d'abord nous optons pour situer la question du Sahara occidental comme sujet d'étude dans un contexte plus large - en introduisant brièvement l'histoire de la situation de la région (ch. 2.1.) ainsi que le développement récent (ch. 2.2.), nous optons pour expliquer la problématique de notre recherche étant donné que le discours portant sur la question du Sahara occidental n'a pas connu une grande attention dans le domaine linguistique. Pour ajouter à cette contextualisation, le deuxième chapitre se termine par à la fois la présentation et la compilation des articles publiés par les journaux maghrébins soumis à l'analyse (ch. 2.3.).

Le troisième chapitre sert à introduire les concepts clés du terrain théorique de l'analyse du discours francophone en plus de l'analyse critique du discours d'origine anglo-saxonne (ch. 3.1.) et la typologie de l'article de presse comme genre (ch. 3.2.). Le cadre théorique est complété avec l'exploration de la légitimation (discursive) et l'analyse du discours (ch. 3.4.) ainsi que la base de notre méthode de recherche, c'est-à-dire les stratégies de légitimation de van Leeuwen (ch. 3.5.). Pour continuer sur la méthodologie, les stratégies discursives de légitimation sont traitées avec détail dans le chapitre 4.

L'analyse de la (dé)légitimation discursive présente dans notre corpus couvre le chapitre 5, qui est divisé en sous-chapitres selon les stratégies discursives de légitimation (ch. 5.1.-5.3.) ainsi que le changement dans ces stratégies observable autour d'un évènement qui a un grand effet sur le sujet d'étude (ch. 5.4.). La recherche se clôt sur la discussion basée sur les résultats obtenus, dans le chapitre 6.

2. Contextualisation de l'étude et description du corpus

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, la question du Sahara occidental reste un sujet déterminant dans la politique intérieure et extérieure de la région du Maghreb. Pour contextualiser notre travail, il nous semble important d'examiner le développement de la situation du Sahara occidental à partir de la fin de la colonisation espagnole jusqu'au jour présent. C'est pourquoi, avant de nous plonger dans la description du corpus (ch. 2.3.), nous éclaircissons la problématique autour du Sahara occidental avec un aperçu sur l'histoire du conflit (ch. 2.1.) ainsi qu'un bref composé de l'évolution récente de la région (ch. 2.2.). Ensuite, nous passons à la présentation de notre corpus tiré des journaux maghrébins et l'explication détaillée du processus de collection du corpus.

2.1. L'origine du conflit

Le Sahara occidental, une région de 266 000 km², se situe sur la côte atlantique du continent africain, entouré par le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie. Le Sahara occidental reste une des régions du monde qui existent sans un gouvernement reconnu par la communauté internationale. En large, ce type de situation s'appelle un *conflit gelé* - un conflit prolongé, sans solution durable. Les conflits gelés causent inévitablement des problèmes pour la population et le développement de la région, même pour les droits de l'homme - ce qui est le cas aussi au Sahara occidental.

L'origine du conflit du Sahara occidental remonte aux années 1970 : la région était colonisée par l'Espagne jusqu'à sa retraite en 1976, ensuite les revendications pour la région ont été faites par le Maroc, par le mouvement le front Polisario et au début, par la Mauritanie qui a cependant renoncé à sa demande dès 1976. Le front Polisario (Frente Popular de Liberación de Saguía el Hamra y Río de Oro), vise à consacrer un État indépendant de nom de la République Arabe Sahraoui Démocratique (RASD). Pendant le retrait du pouvoir colonial l'Espagne, le Maroc a gagné une position forte dans les négociations de l'avenir de la région grâce à la « Marche Verte » en 1975, un événement où le Maroc a mobilisé environ 350 000 volontaires civils à pénétrer la région du Sahara occidental. Depuis 1981, le Maroc a eu près de 85 % du territoire Sahraoui sous l'administration marocaine. (Apóstolo, 2020 : 119). Pour résumer, pendant la période des années 1970 jusqu'aux années 1990, la région était pleine de conflits armés et de chaos. À partir du lancement du cessez-le-feu dans les années 1990, le Sahara occidental n'a pas

vu de guerre active, même si le conflit est resté sans solution – ni le Maroc ni le Polisario ne veut céder sa revendication sur la région ou faire un compromis (malgré les efforts de l'ONU). L'Algérie donne son soutien au front Polisario, ce qui entraîne des tensions pour la relation bilatérale du Maroc et de l'Algérie, ainsi que plus largement pour tout le Maghreb et même pour les relations intercontinentales. Autrement dit, il s'agit d'une question diplomatique et stratégique d'hégémonie régionale dans le conflit du Sahara occidental (Ammour & El-Houdaigui, 2006 : 3).

Bref, les deux parties principales dans le conflit du Sahara occidental sont le Maroc et le Polisario soutenu par l'Algérie. Le Maroc a occupé la région immédiatement après la retraite de l'Espagne, et pour le Maroc, la situation est claire : le Sahara occidental fait incontestablement partie du royaume marocain. Selon Ammour & El-Houdaigui (2006 : 2), l'intérêt du Maroc se base sur deux choses : premièrement, le Maroc ne veut pas un nouvel État africain lié à son rival l'Algérie, en particulier dans son voisinage immédiat. Deuxièmement, la région du Sahara occidental est riche en ressources naturelles comme le phosphate, les minéraux, le pétrole, etc., qui intéressent le Maroc pour leur valeur économique, ainsi qu'offrent une position avantageuse dans les relations internationales.

Le front Polisario, l'organisation politique qui vise à l'indépendance du Sahara occidental sous le nom de RASD, est formé par la population d'origine de la région : les Sahraouis. Selon Apóstolo, il semble que du point de vue des Sahraouis, les années 1970 ont vu seulement un changement de l'opresseur au lieu de la libération du colonialisme commencé par l'Espagne (Apóstolo, 2020 : 118). Le front Polisario et ses efforts sont soutenus par l'Algérie, le pays voisin qui est, dans une certaine mesure, rival du Maroc. Cependant, il faut noter que le soutien algérien aux Sahraouis n'est pas produit seulement par l'amitié ou par la préoccupation des droits humains – il y a une motivation économique et politique cachée derrière. Selon Ammour & El-Houdaigui (2006 : 3), l'économie algérienne repose sur les richesses sous-terraines, pour l'instant exportées seulement via la mer Méditerranée. Avec un accès à la côte de l'Atlantique, l'Algérie pourrait abaisser considérablement le coût de ses exportations. Les experts ont des estimations variées des intentions déterminées de l'Algérie : si un État vassal sur la côte atlantique suffit ou si l'Algérie préférerait avoir un accès direct à l'océan pour soi-même ? Malgré les objectifs finals, Martinez (2010 : 3) estime que le conflit autour du Sahara occidental a surtout été une formidable opportunité politique non seulement pour le Maroc mais aussi pour l'Algérie d'asseoir leur autorité.

Depuis le début du conflit, les Nations unies ont fourni des efforts pour trouver une solution pacifique au conflit. En 1991, l'ONU a lancé une opération, MINURSO, pour résoudre la situation, mais elle n'a pas réussi à trouver le succès à ses 30 ans dans la région. L'intention de MINURSO a été d'organiser un référendum pour déterminer l'avenir de la région, expliqué de cette manière sur le site d'internet de l'ONU :

Le plan de règlement, tel qu'approuvé par le Conseil de sécurité, a prévu une période transitoire pour la préparation d'un référendum à l'occasion duquel le peuple du Sahara occidental choisirait entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. Le Représentant spécial du Secrétaire général prend la responsabilité unique et exclusive des questions relatives au référendum et est assisté dans sa tâche par un groupe intégré composé de civils, de militaires et de policiers civils de l'ONU. Cet ensemble constitue la MINURSO.

(Nations Unies, s.d.)

Comme cet extrait le montre, l'indépendance et l'intégration au Maroc sont vues comme les seules options réalistes. Malheureusement pour le Polisario (et l'Algérie), le Maroc a fait de grands investissements au Sahara occidental au cours des années, ce qui rend sa revendication sur la région de plus en plus justifiée.

2.2. L'évolution récente

En général, la communauté internationale est restée non-engagée concernant le sujet du Sahara occidental, espérant que l'ONU pourra trouver une solution durable dans les négociations avec les parties concernées. Cette neutralité a changé à la fin de 2020, lorsque le 10 décembre les États-Unis ont annoncé leur soutien pour la revendication du Maroc. Les États-Unis étant un grand pouvoir dans l'échelle mondiale, cette déclaration a un effet inévitable sur la situation.

Selon la ligne officielle des États-Unis, la reconnaissance de la souveraineté du Maroc au Sahara occidental est le seul moyen pour trouver une solution durable au conflit qui a déjà duré des décennies. Pourtant, le motif des États-Unis n'est pas si simple : la reconnaissance a été faite en échange. Pour le soutien des États-Unis, le Maroc a accepté de conclure les relations diplomatiques avec l'Israël – un État qui a eu des relations froides avec les autres pays arabes depuis longtemps. Ces relations difficiles sont principalement dues au conflit de la Palestine. À l'échelle mondiale, la normalisation des relations entre

l'Israël et le Maroc a pu être considérée soit comme un avancement dans la paix mondiale, soit comme une mauvaise nouvelle pour les droits des peuples du Sahara occidental et de Palestine.

2.3. Corpus : les articles des journaux

Les sous-chapitres suivants comprennent la présentation de notre corpus. Avant d'expliquer le processus du recueil du corpus compilé d'articles traitant le thème du Sahara occidental ainsi que le codage utilisé lors de cette étude (ch. 2.3.2.), nous justifierons le choix de ces journaux (2.3.1.). Pour mieux examiner la relation de la presse et de la société au Maroc et à l'Algérie, nous discuterons la liberté de la presse ainsi que l'objectivité.

2.3.1. Les journaux *Le Matin* et *El Moudjahid* et leur position

Dans cette recherche, nous étudierons les articles en version numérique publiés dans deux quotidiens : *Le Matin* et *El Moudjahid*. *Le Matin* est un des premiers quotidiens marocains, *El Moudjahid* ayant une position similaire en Algérie. Ces deux journaux publient des actualités internationales et nationales en français, sur papier et en ligne. Dans ce travail, le choix de ces deux journaux est fait pour trois raisons : (1) ils respectent les lignes officielles de leurs gouvernements, (2) ils ont des versions numériques facilement accessibles et (3) les articles sont publiés en français. Le premier critère nous rend possible une approche intéressante sur la relation entre les tenants du pouvoir, le média et les citoyens (voir Chapitre 3.4.) tandis que les autres deux critères (2 et 3) facilitent le recueil et traitement du corpus.

En 2021, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) (<https://rsf.org/fr>) a placé le Maroc à la place 136/180 dans l'index de la liberté de la presse, où le placement 1 veut dire le plus libre et le placement 180 le moins libre, pour le total de 180 pays concernés. Dans la même liste, l'Algérie est placée en-dessous du Maroc, à la place 146. Pour comparaison, la Finlande est placée 2^e et la France 34^e. Donc, le Maroc et l'Algérie sont dans une situation de liberté de la presse considérablement inférieure à la plupart des pays européens, mais néanmoins du bon côté en comparaison aux autres pays arabes.

Quant aux journaux auxquels nous nous intéressons, *Le Matin (du Sahara et Maghreb)*, fondé en 1971, est le plus ancien quotidien du Maroc et il respecte la ligne officielle du palais. *Le Matin* est publié seulement au Maroc, même si le site internet est accessible

gratuitement. Selon l'OJD du Maroc (<https://www.ojd.ma>), le tirage du *Matin* était de 30 145 copies en 2017. L'origine d'*El Moudjahid* est dans la guerre de l'indépendance de l'Algérie – il a servi comme la voix du Front de libération nationale, un parti politique présent en Algérie dès la guerre de l'indépendance en 1954-1962. Selon le *Courrier International* (Courrier International, s.d.), encore aujourd'hui, ce quotidien répercute les analyses officielles et la voix du régime, avec environ 50 000 copies par an. Comme *Le Matin*, *El Moudjahid* a un site internet accessible partout, même si le contenu est destiné principalement aux Algériens.

Ces deux quotidiens nous offriront le point de vue des médias proches de leurs gouvernements, pourtant avec un certain type de liberté lié aux principes de la presse (il faut noter qu'il ne s'agit pas de quotidiens du gouvernement). Dans ce travail, nous prenons en compte la nature politisée des journaux qui nous offrent les articles de notre corpus.

2.3.2. La collecte du corpus

Dans la collecte du corpus, nous avons utilisé la fonction de recherche sur les sites d'internet des quotidiens *Le Matin* et *El Moudjahid*. Avec une recherche préliminaire, nous avons déterminé que les mots-clés « Sahara occidental » et « Sahara » nous donnent des résultats qui nous conviennent. Approximativement la moitié des articles du corpus vient du *Matin* et l'autre moitié d'*El Moudjahid*. Les articles collectés datent de décembre 2020 – autour de la date du 10 décembre. Pour les objectifs de notre recherche, nous avons utilisé les mots-clés pour trouver des articles liés au sujet du Sahara occidental. Notamment, la recherche avec les mots « Sahara occidental » ne donne quasiment pas de résultats dans *Le Matin*, car le Maroc appelle la région « le Sahara marocain » ou « les provinces du sud ». Pourtant, nous avons compris dans la recherche préliminaire que la recherche avec le mot clé « Sahara » suffit dans le cas du *Matin*, car il comprend aussi l'expression « Sahara marocain ».

Après la collecte du corpus préliminaire, les articles les plus pertinents ont été choisis manuellement. Pour définir les critères, nous avons examiné le corpus – pour les raisons pratiques et pour maintenir l'équilibre du corpus, nous étions obligée d'éliminer les articles considérablement longs et courts. Ensuite, nous avons lu les articles avec soin pour éliminer les textes les moins pertinents pour le sujet. Cette pertinence a été dirigée par l'examen critique des articles. Si le mot clé était seulement une mention dans un

article portant sur un autre sujet, nous l'avons considéré moins pertinent qu'un article au sujet de la situation du Sahara occidental. À la fin, nous avons obtenu un bon nombre d'articles dont le nombre de mots est approximativement équilibré pour les deux journaux, *Le Matin* et *El Moudjahid*. Les articles collectés, c'est-à-dire le corpus, sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. Les détails du corpus

Quotidien	Période de publication	Nombre d'articles	Nombre de mots
<i>Le Matin</i>	1.12.-9.12.2020	13	5 816
	10.12.-15.12.2020	14	8 428
<i>El Moudjahid</i>	1.12.-9.12.2020	13	5 841
	10.12.-15.12.2020	14	5 869
Total		54	25 954

Le corpus contient 54 articles, dont 27 *du Matin* et 27 d'*El Moudjahid*. Pour pouvoir référer à chaque article individuel, nous avons créé un système de codage : *Le Matin* est référé avec le code LM et *El Moudjahid* avec EM. La numérotation des codes avance dans l'ordre chronologique, donc le premier article du *Matin* est référé avec le code LM1, le deuxième LM2 etc. Les articles avec leurs codes, les dates de publication et les titres sont présentés dans l'Annexe 1 sous la forme d'un tableau. Le nombre des mots des articles choisis varie entre 104 mots (EM17) et 1 376 mots (LM14). En général, il s'agit d'articles de nouvelles qui décrivent soit les événements au Sahara occidental soit l'activité domestique ou internationale liée à la région. En outre des nouvelles, il y a quelques articles de type analyse. Dans *El Moudjahid*, les journalistes sont pour la plupart anonymes, tandis que dans *Le Matin*, les noms des journalistes sont mentionnés, parfois même avec les photos. La plupart des textes sont accompagnés d'au moins une photo reliée au sujet traité. Ces photos sont généralement des images utilisées pour l'aspect visuel des articles, et pour cette raison, nous ne les considérons ni pertinentes pour notre travail, ni quelque chose qui pourrait nous offrir un point d'intérêt.

3. Cadre théorique

La légitimation discursive est un sujet d'étude populaire dans le domaine de l'analyse du discours. Avant de traiter les spécialités liées à l'étude de la presse, nous présenterons brièvement le domaine de l'analyse du discours d'origine française ainsi que sa relation

à l'analyse critique du discours anglo-saxonne (ch. 3.1.). Ensuite, nous passons aux théories sur le discours journalistique (ch. 3.2.), en particulier son rôle entre le pouvoir et le peuple, ainsi que le genre de notre corpus (ch. 3.3.) Ces deux construisent une base pour comprendre le contexte de notre recherche. Nous examinons la légitimation à partir de points de vue du domaine des relations internationales et linguistique (ch. 3.4.) pour montrer de quoi il s'agit quand on parle de la légitimation discursive. Enfin, nous présentons la méthode de recherche utilisée dans ce travail – le cadre de légitimation de van Leeuwen avec l'ajout des modifications que nous avons vu nécessaires pour que le cadre serve bien notre étude (ch. 3.5.).

3.1. L'analyse (critique) du discours

Dans cette recherche, nous nous intéressons aux médias professionnels et aux moyens par lesquels ils construisent le discours sur une question véritablement politisée. Notre recherche se situe dans le domaine de l'analyse critique du discours avec quelques idées empruntées de l'école française d'analyse du discours et à la discipline des sciences politiques. Dès le début, un des points d'intérêt de l'école française de l'analyse du discours a été le discours politique (Maingueneau & Guilbert, 2019 : 185).

Nous étudions le *discours*, que Charaudeau (2002b : 185) définit comme « l'usage de langue dans un contexte particulier » - même si ce contexte n'est pas un cadre prédestiné. L'énoncé ne porte pas véritablement un sens hors de son contexte, mais le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation (Ibid. : 189). En ce qui concerne l'analyse critique du discours, le discours est considéré comme quelque chose qui crée et maintient les relations de pouvoir dans la société (voir p. ex. Vaara, 2014). Jäger offre une explication plus vaste sur le même sujet : selon elle le discours peut être compris comme un flou de savoir de la société, déterminant les actions individuelles et collectives qui façonnent la société, et qui de cette manière, exerce du pouvoir. Selon elle, le discours n'est pas intéressant seulement comme une pratique sociale mais parce qu'il a des objectifs (dont la principale est l'exercice du pouvoir) (Jäger, 2001 : 3-4). Comme cela, Jäger adopte le point de vue de l'analyse critique du discours avec le soulignement de la relation entre le discours et le pouvoir dans la société. Jäger rappelle aussi que le chercheur soi-même ne se situe pas en dehors du discours étudié (Ibid. : 4). En particulier le dernier point, que le chercheur doit être conscient de sa partialité, est intéressant pour nous. Même si la question du Sahara occidental est

physiquement et politiquement loin de nous, la nature politisée de la situation peut diriger les chercheur(e)s à croire une partie du conflit plus qu'une autre. Du point de vue d'une personne nordique et européenne, la culture maghrébine ainsi que la dimension historique et émotionnelle liée au Sahara occidental peuvent être difficiles à comprendre. Cependant, ce type de distance entre nous comme chercheuse et le sujet d'étude peut aussi être un avantage : sans une liaison personnelle au conflit, il est possible d'adopter une approche plus neutre que celle de quelqu'un ayant un contact quotidien avec le sujet.

Approchons-nous du point de vue de l'école française de l'analyse du discours. Pour Maingueneau, l'analyse du discours n'est qu'une seule discipline parmi les études de discours (2012 : 4). Il résume l'intérêt de l'analyse du discours de la manière suivante :

L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux...). En conséquence, l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres du discours qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique. (Maingueneau, 2012 : 5)

Ces genres, dont Maingueneau parle dans l'extrait cité, sont un sujet beaucoup étudié dans l'école française de l'analyse du discours. Pour nous, le genre important, ou comme Maingueneau le nomme, le « dispositif de communication » est l'article de presse dont nous traiterons dans le chapitre 3.3. Moirand ajoute que l'analyse du discours française n'a pas inclus l'étude du paradigme cognitiviste, mais s'est plutôt concentrée sur l'étude des discours politiques déjà dans les années 1970-1980 (Moirand, 2007 : 1). Cependant, le discours politique n'est pas le seul intérêt des analystes du discours - l'école anglo-saxonne de l'analyse critique du discours était développée à côté de l'école française avec l'objectif de se concentrer sur la relation du discours et du pouvoir.

Moirand éclaircit l'origine de l'analyse critique du discours de l'école anglo-saxonne en donnant le crédit de l'adoption de l'approche sociolinguistique et l'intérêt sur les contextes situationnels à van Dijk (Moirand, 2007 : 1). Van Dijk est un des grands noms de l'ACD et pour lui, l'analyse critique du discours n'est pas une méthode de l'analyse

en soi, mais plutôt une combinaison des méthodes pertinentes interdisciplinaires (van Dijk, 2015 : 466). En se servant des idées de plusieurs disciplines, une analyse plus profonde tenant compte de plusieurs points de vue hors du domaine de recherche principal peut être accomplie. Pour nous, ce principe veut dire que nous pouvons utiliser les notions et les idées dérivées du domaine des relations internationales pour notre avantage. En ce qui concerne l'idée de pluridisciplinarité, van Dijk a proposé une opinion intéressante à notre avis : de renommer l'analyse critique du discours en « études critiques du discours ». Cette notion des études critiques du discours comprendrait plus de possibilités pour les méthodes hors de « l'analyse du discours ». Pour l'instant, en raison de la position consacrée du terme « analyse critique du discours », van Dijk continue d'utiliser le nom d'ACD (Idem. : 466), un principe que nous suivons dans ce travail.

Cotter représente la même école de l'analyse du discours que van Dijk, et elle, de son côté, précise que l'analyse du discours est une des approches majeures dans la recherche sur le discours médiatique, les autres étant l'approche sociolinguistique et l'approche non-linguistique. Ceci est une raison pour laquelle nous avons considéré pratique d'adopter le point de vue de l'analyse du discours pour notre travail portant sur un corpus qui consiste en des articles de journaux. Cotter continue que l'analyse du discours vise à relever les opérations du pouvoir dans la société, ainsi qu'à enlever le niveau de responsabilité sociale, en étudiant les faits au niveau du discours (Cotter, 2015 : 798). Wodak est d'accord avec Cotter : selon elle l'analyse critique du discours peut être comprise comme le domaine qui s'intéresse aux relations opaques et transparentes de dominance, discrimination, pouvoir et contrôle, comme elles existent dans le langage (Wodak, 2001 : 3). Pour Wodak, l'objectif de l'analyse critique du discours est de prendre en considération les relations du pouvoir et le contexte du texte pour avoir une analyse plus exhaustive (Idem. : 3) ou comme Fairclough et Fairclough l'expriment : « Le CDA a pour but d'étendre au discours les formes de critique connues dans le domaine de la science sociale critique. » (Fairclough & Fairclough, 2012 : 1). Notre corpus étant les articles des journaux autour d'une question politisée, l'analyse du discours (critique) nous servira bien pour observer les relations du pouvoir en plus du langage utilisé.

3.2. Le discours journalistique

L'analyse de discours française était la première à s'intéresser à l'étude sur le discours de presse, dans les années 1970, même si au début, l'intérêt majeur s'est dirigé vers la

lexicologie politique et la syntaxe (Ringoot, 2014 : 15-16). Plus tard, l'évolution des autres médias, comme la télévision, a évidemment diversifié l'étude de discours, même si la presse reste prépondérante dans les corpus des études aujourd'hui nommées de discours médiatique (Idem. : 16). Cotter pense de même manière avec Ringoot, car selon elle les plateformes digitales et les changements potentiels suscités par les réseaux sociaux ont déjà changé et continuent à changer le rôle du média « traditionnel », ce qui peut faire évoluer les points d'intérêts de la recherche sur le discours journalistique, et plus largement médiatique (Cotter, 2005 : 795, 801). Nous vivons dans un monde où le média est de plus en plus consommé en ligne. Ce changement rend possible entre autres la publication plus fréquente, parfois même presque dans l'instant : aujourd'hui il n'est pas rare de rencontrer des publications des journaux en ligne qui viennent d'être publiées à l'instant. Notre corpus étant un recueil d'articles publiés en ligne, nous observons ce type de vitesse de publication, car par exemple les articles consécutifs LM17, LM18 et LM19 sont publiés à seulement quelques minutes l'un de l'autre (voir l'Annexe 1).

Ringoot explique que l'étude sur le discours journalistique a émergé dans les années 1990, et que son avantage est la possibilité de définir un cadre de recherche empirique qui est aussi bien efficace que délimité (Ringoot, 2014 : 16-17). Pourtant, elle propose de faire la différence entre le discours journalistique, dans lequel pour elle il s'agit de discours des journaux, et le discours des journalistes, qu'elle voit comme le discours professionnel (Ringoot, 2014 : 17). La motivation du discours journalistique, ou comme Ringoot le nomme, le discours professionnel, est guidée par deux finalités du contrat d'énonciation journalistique, comme Charaudeau l'explique dans son travail (2006 : 3). Un rôle majeur de la presse dans une société démocratique est celui d'informer des citoyens, à la fois qu'ils puissent prendre part à la vie publique et prendre des décisions informées. Charaudeau l'appelle une finalité éthique et ajoute que cela demande du journaliste à présenter les faits d'une manière crédible. De l'autre côté, le discours journalistique est limité par la finalité commerciale – aucun journal ne survit sans lecteurs. Donc, les journalistes sont obligés de traiter les choses d'une manière intéressante pour obtenir le plus grand nombre de lecteurs. (Idem. : 3). Comme nous pouvons présumer à partir de l'index de la liberté et la position des journaux de notre intérêt, *Le Matin* marocain et *El Moudjahid* algérien (voir ch. 2.3.1.), il est possible que cette finalité ne se réalise pas dans notre étude de la manière décrite par Charaudeau. Nos quotidiens d'étude étant liés à leurs administrations pour offrir au public un point de vue officiel ne sont pas nécessairement

obligés de présenter les faits d'une manière crédible ou intéressante. Cependant, nous devons prendre en considération qu'il existe aussi d'autres quotidiens dans ces pays (le Maroc et l'Algérie). Ces autres quotidiens peuvent offrir aux lecteurs des points de vue différents du *Matin* et d'*El Moudjahid* à cause de leurs propres principes de publication. Donc, nous pouvons supposer qu'il existe quand même une certaine situation de compétition, pour laquelle nos quotidiens *Le Matin* et *El Moudjahid* sont obligés de publier des articles que l'audience veut lire. Hélas, même s'il est possible que nos quotidiens ne soient pas complètement dirigés par le contrat d'énonciation journalistique présenté par Charaudeau, à cause de la compétition, nous pouvons argumenter que le contenu publié doit être quelque part crédible et conforme avec celui des autres quotidiens du pays.

Selon Cotter, le discours médiatique, et en particulier le discours des médias journalistiques, consiste de trois aspects majeurs de l'étude : le texte, le processus et la relation avec l'audience (Cotter, 2005 : 796). De ces trois, le premier aspect, le texte, a longtemps été le centre d'intérêt de la plupart des chercheurs sur les médias. (Idem. : 801) En ce qui concerne le texte, selon Cotter (2005), il n'est pas étudié comme quelque chose de statique, mais la plupart des linguistes approchent le texte journalistique de ces deux côtés : la structure du discours ou sa fonction linguistique, d'une part, et d'autre part, l'impact du discours comme quelque chose d'idéologique ou comme une représentation sur le monde social. De cette manière, Cotter fait la différence entre l'analyse du discours et l'analyse critique du discours, plus discuté au chapitre 3.1. Si l'on croit Adam, le texte en soi n'est pas le seul point d'étude dans la recherche sur la presse écrite : il traite l'idée de péritexte, alors les faits présents dans l'article de presse qui entourent le texte en soi, par exemple les titres. (Adam, 1997 : 5).

3.3. Un genre de discours : l'article de presse

Tout d'abord, nous rappelons que nous étudions la presse écrite. Selon Lhomme, le texte est quelque chose qui s'adresse à un lecteur et n'est pas destiné à un auditeur (Lhomme, 2019 : 7). Il mentionne la dimension de double absence dans la relation entre l'énonciateur et le destinataire qui caractérise le processus d'écriture : au moment de lire, l'énonciateur est absent tandis qu'au moment d'écriture le lecteur est absent (Lhomme, 2019 : 7). Comment le lecteur peut alors interpréter les messages que l'énonciateur veut transmettre ? Pour faciliter la compréhension, la lecture est guidée par des

présuppositions, dont celle liée au savoir des caractéristiques de genre, qui est l'article de presse dans le cadre de notre travail. Le genre est une notion dont la définition varie. Charaudeau fait une distinction entre deux orientations majeures dans l'école française de l'analyse du discours pour approcher le genre, dont la première s'oriente vers les textes et la deuxième plutôt vers les conditions de production du discours (Charaudeau, 2002a : 280). Il nous semble important de considérer les deux dans le cadre de ce travail : le texte publié dans la presse au niveau du discours pour relever les stratégies discursives de la (dé)légitimation utilisées, ainsi que les conditions de la production pour avoir la possibilité de mettre le discours dans son contexte sociétal.

Pour étudier les conditions de production du discours journalistique, Charaudeau (2006) offre une approche dans le cadre du modèle socio-communicationnel d'analyse du discours. Il parle du contrat de communication, connu aussi sous le nom de genre situationnel. Il est possible de distinguer les différents types de genres situationnels, dont le genre situationnel médiatique est le plus pertinent dans le cadre de ce travail. Le genre situationnel médiatique, selon Charaudeau, consiste en des données externes et des instructions discursives imposées par ces données externes (Charaudeau, 2006 : 2). Pour nous, ces données externes décrites par Charaudeau comprennent l'environnement des quotidiens étudiés, la situation culturelle et politique maghrébine qui exerce une influence sur eux (voir ch. 2.3.1.), ainsi que les conditions imposées par la maison de publication (voir ch. 3.2.). Les instructions discursives, imposées par les données externes, guident la formation du texte des journalistes du *Matin* et *El Moudjahid*. Ringoot présente son point de vue sur le même thème que Charaudeau de la manière suivante :

« L'analyse du discours de presse est souvent menée dans le cadre d'une observation des faits politiques et sociaux, il faut souligner que les discours politiques et sociaux qui alimentent les journaux sont retravaillés par le discours journalistique qui obéit à ses propres règles. » (Ringoot, 2014 : 21)

Autrement dit, l'analyste de discours de presse doit faire attention au rôle du journaliste et aux règles qui guident son travail. Dans son travail sur les unités rédactionnelles et les genres discursifs, Adam (1997), en se basant sur le travail de Maingueneau (1984), présente l'idée que les discours sont formés dans l'interdiscours, d'une manière réglée. Adam considère cette idée du point de vue de la presse écrite et il donne à la presse le rôle d'une institution et du producteur individuel ou collectif qui produit un article en

faisant partie d'une formation discursive du journal ou autre (p. ex. parti politique). Donc, l'énonciateur, ou le journaliste dans notre cas, est « pris dans l'interdiscours de la presse en général et d'un organe de presse » si on utilise les mots d'Adam (1997 : 15-16). C'est-à-dire que le discours produit est interdiscursivement et intertextuellement réglé et conditionné par les catégories de la presse écrite, c'est-à-dire son genre. Dans notre cas, il s'agit des journaux de la presse, mais sans l'indépendance des liaisons politiques. Il faut noter que les « producteurs » des journaux que nous étudierons sont des journalistes - nous ne savons pas dans la plupart des articles si les journalistes ont produit le texte seul ou comme travail collectif, même si nous savons que les journaux suivent la ligne officielle des administrations de leurs pays (voir ch. 2.3.1.).

Les conditions médiatiques imposent une visée d'information différente pour le discours journalistique de celui politique (Charaudeau, 2006 : 3). En conséquence, en général, le positionnement du sujet journaliste est différent de celui de sujet politique. Charaudeau rappelle que ces deux ne peuvent pas être confondus – les conditions médiatiques l'empêchent. Cependant, la frontière entre ces deux peut s'obscurcir dans les situations où la presse est utilisée pour avancer les objectifs du sujet politique, ce qui est possible d'observer dans notre corpus dérivé de quotidiens ayant une relation proche avec leurs administrations.

3.4. La légitimation (discursive)

La légitimité et la légitimation offrent un sujet d'étude intéressant et central dans des domaines tels que la sociologie ou les relations internationales, mais aussi pour la linguistique, en particulier l'analyse du discours et l'analyse critique du discours (ACD) (Vaara, 2014 : 502). Comme expliqué dans chapitre 3.1., en particulier les analystes critiques du discours ont traditionnellement été intéressés par le pouvoir et sa légitimation. Nous commencerons ce chapitre avec l'exploration de la définition du terme et des domaines de recherche ainsi que quelques études antérieures (chapitre 3.4.1.). Cela nous offre une vue sur le thème, que nous approfondirons dans le chapitre 3.4.2. avec un aperçu sur la légitimation dans sa location pertinente pour nous, la presse.

3.4.1. Légitimité et légitimation

L'étude de la légitimation et de la légitimé ne doivent pas être confondues. L'origine de l'étude de la légitimité est dans le travail de Max Weber, qui a discuté aussi bien les

actions des gens qui gouvernent et qui sont gouvernés (Barker, 2001 : 18). Barker explique la différence entre la légitimité et la légitimation de la manière suivante : la légitimité est un *attribut* accordé et la légitimation est une *action* d'accorder (Barker, 2001 : 22). Dans le domaine politique ou des relations internationales, la légitimité peut être comprise tout simplement avec la justification du droit de règne (Gronau & Schmidtke, 2015 : 537). Ce qui est plus important pour nous, dans le domaine de l'analyse critique du discours (ACD), la légitimation est comprise comme *la création du sens de positif, de bénéfique, d'éthique, de compréhensible, de nécessaire ou de l'action autrement acceptable dans un milieu spécifique*. La délégitimation veut dire la création du sens opposé : de négatif, ou de l'action autrement inacceptable. (Vaara, 2014 : 503). Pour nous, ces définitions dérivées du domaine de l'analyse critique du discours (Vaara) et des relations internationales (Barker) offrent une compréhension de la nature de la légitimation discursive comme une action discursive ayant comme objectif d'évoquer un sens voulu chez le lecteur.

3.4.2. La légitimation dans la presse écrite

La légitimation dans la presse est une approche intéressante de la question du Sahara occidental pour la nature politisée du conflit. En gros, il n'y a aucun côté qui aurait complètement raison de point de vue moral ou légal, mais les parties concernées ont toutes leurs propres arguments et logiques pour soutenir leurs opinions. Même la loi internationale ne peut offrir une solution simple – ce qui est bien évident dans la situation coincée du MINURSO, la mission des Nations unies, commencée pour trouver un compromis accepté par la communauté internationale. Hélas, l'avenir de la région est une bataille de légitimation : la partie qui apporte les arguments les plus crédibles et les fait croire à la communauté internationale gagnera la dispute.

Pour comprendre le rôle de la presse dans la légitimation, nous considérons la séquence de légitimation de Barker (2001 : 59) : une approche de légitimation descendante (« top-down legitimation ») ; la légitimation commence par les tenants du pouvoir, viennent après « les cousins », p. ex. les médias, et au plus bas, le peuple. Dans le contexte de notre recherche, nous voyons le média journalistique comme « un cousin » digne d'être étudié, car il offre un forum où les arguments de légitimation de tous (administrateurs, citoyens, professionnels) sont observés (Hurrelman & al, 2013 : 516). À cause de la nature de la liberté de presse marocaine et algérienne et le rôle du *Matin* et d'*El Moudjahid* comme journaux liés à l'administration (voir ch. 2.3.1.), nous les considérons comme des cousins

partiaux. Ceci ne change pas le fait que la légitimation commence au sommet (top), au niveau des tenants du pouvoir. Si nous considérons le contexte socioculturel dans lequel les journaux *Le Matin* et *El Moudjahid* existent, alors la situation de communication de notre corpus, qui est une société hiérarchique où la liberté de la presse n'est pas de niveau exemplaire, nous pouvons supposer (et nous l'observerons dans notre analyse) que le lien entre les tenants du pouvoir et les cousins dans notre corpus est proche. En considérant *Le Matin* et *El Moudjahid* comme des cousins partiels, nous pouvons examiner plus largement le contexte de notre corpus, c'est-à-dire les sociétés maghrébines.

3.5. Les stratégies de légitimation selon van Leeuwen

Dans notre recherche, la méthode d'analyse principale utilisée (voir Chapitre 4) est l'analyse du discours sur les énoncés de légitimation discursive en s'appuyant sur le cadre de légitimation présenté par van Leeuwen (2007). Il assortit quatre catégories de légitimation : l'autorisation, l'évaluation morale, la rationalisation et le mythopoésie. Il les résume de la façon suivante :

- 1) Autorisation (*authorization*) – légitimation en référence à l'autorité de la tradition, de la coutume et de la loi, et à l'autorité d'un personnage avec quelque type d'autorité institutionnelle
- 2) Évaluation morale (*moral evaluation*) – légitimation en référence (souvent indirecte) aux systèmes de valeur
- 3) Rationalisation (*rationalization*) – légitimation en référence aux objectifs et aux usages de l'action sociale institutionnalisée, et au savoir que la société a construit pour les accorder avec la validité cognitive.
- 4) Mythopoésie (*mythopoesis*) – légitimation exprimée par des récits dont le résultat rétribue les actions légitimes et punit les actions non-légitimes. (van Leeuwen, 2007 : 92)

Pour van Leeuwen, la légitimation donne une réponse à la question « pourquoi » (« pourquoi nous faisons cela, de cette manière ») (van Leeuwen, 2007 : 93). Selon lui, ces formes de légitimation peuvent exister séparément ou en combinaison, ainsi elles peuvent être utilisées pour légitimer ou délégitimer (critiquer). Dans notre recherche, nous considérons aussi bien la légitimation que la délégitimation comme étant importantes, car nous étudierons des points de vue opposés.

Selon van Leeuwen, la catégorie de l'autorisation peut être divisée encore en trois : autorité, tradition et éloge. Dans la catégorie de l'autorité, van Leeuwen présente la légitimation personnelle et impersonnelle. La différence entre les deux est la suivante : la légitimation personnelle veut dire la valeur d'opinion d'une personne avec un statut ou rôle, alors que la légitimation impersonnelle se réfère aux lois, règles et régulations. Dans l'autorité de la « tradition », il s'agit de la croyance que les choses qui existent sont là pour une raison, et donc on n'a pas besoin de les défier. Les règles de la tradition sont renforcées par tous les membres de la communauté. Selon van Leeuwen, la tradition va de pair avec l'autorité de conformité. La conformité donne un message implicite qu'il faut faire comme les autres, que tous les autres font/pensent d'une certaine manière, donc il faut agir en conformité avec la communauté. Dans notre recherche, cette communauté peut être la communauté du peuple marocain ou algérien, ou la communauté internationale formée par les États du monde, c'est-à-dire les relations internationales au lieu de personnes physiques. La dernière catégorie dans la légitimation de l'autorisation est l'éloge, qui consiste en deux aspects : l'autorité de l'expert et l'autorité du modèle. Dans le premier, l'autorité de l'expert, la légitimité est basée sur l'expertise d'une personne (pas le statut). Dans ce cas, l'argumentation n'est évidemment pas faite pour suivre une logique, mais plutôt les noms ou les citations des experts d'un domaine sont utilisés pour construire une idée légitime. Dans l'autorité du modèle, les gens suivent les opinions et les exemples des personnages modèles ou des personnes influentes (van Leeuwen, 2007). Dans le discours journalistique, les interviews avec les experts du sujet ou des responsables dans l'administration sont une façon beaucoup utilisée pour offrir des points de vue différents de manière crédible et pour mettre les thèmes traités en perspective pour les lecteurs. Pour cette raison, ce n'est pas une surprise que nous nous attendions à observer une grande quantité de la légitimation d'autorisation dans notre analyse. De plus, nous sommes intéressée à voir de quel type d'autorisation il s'agit (autrement dit les stratégies de légitimation par les sous-catégories présentées par van Leeuwen). Si nous considérons l'aspect culturel de la région MENA, avec son principe du respect envers le statut et la position dans la société, nous sommes encline à croire que l'autorisation personnelle joue un grand rôle dans notre corpus. L'autorisation basée sur l'expertise et l'autorisation impersonnelle peuvent se révéler moins chargées, car elles se basent sur des faits (expertise, loi) au lieu de l'opinion comme dans la stratégie discursive de l'autorisation personnelle.

Van Leeuwen (2007) explique dans son travail que, comme l'autorité, la catégorie « évaluation morale » consiste en trois sous-catégories : évaluation, abstraction et comparaison (positive/négative). L'évaluation est assez directe, et impose au sujet une valeur positive ou négative au niveau du langage. L'abstraction, en revanche, fonctionne de manière plus discrète et indirecte. Pour nous, cette catégorie d'évaluation morale offre un point de vue intéressant considérant le genre de notre corpus. Le discours journalistique est normalement caractérisé par un souhait d'objectivité (voir ch. 3.2.) en cohérence avec la liberté de la presse. Cependant, dans les États dans lesquels nos journaux d'étude sont basés, le niveau de la liberté de presse est relativement bas, ce qui veut dire que le langage émotionnel et chargé de quelque sorte d'agenda n'est pas rare, bien au contraire. En particulier dans les articles qui traitent une question politique comme le Sahara occidental, il est bien possible d'observer des choix des mots aussi bien évaluatifs qu'abstraites.

La rationalisation est quelque part liée à l'évaluation morale, car la rationalisation ne fonctionne pas sans la dimension de la moralité, même si la moralité reste oblique. Van Leeuwen assortit deux types principaux de rationalisation : rationalité instrumentale et théorique. La rationalité instrumentale accomplit la légitimation des pratiques ou opinions en se référant à leurs objectifs, usages et effets, tandis que la rationalité théorique légitime les pratiques en se référant à l'ordre naturel des choses (van Leeuwen, 2007 : 101). Pour nous, la rationalisation discursive est une approche intéressante dans notre travail. Nous sommes intéressée à voir comment cette stratégie de légitimation par la rationalisation se réalise dans notre corpus. Est-ce que les motifs des États sont relevés sous la forme du raisonnement ? Si oui, nous pourrions déduire que le contenu est destiné aux lecteurs locaux pour les convaincre des actions de l'État.

À cause de la ressemblance de quelques catégories (p. ex. évaluation morale et rationalisation théorique), nous avons créé des indications pour faire la différence. Ces indications ont été précisées et modifiées au cours de l'analyse. Par exemple les mentions sur « Sahara marocain » ou « ... sur son Sahara » pourraient faire partie de la catégorie de l'évaluation morale ou de la rationalisation théorique. Nous avons décidé de rester conforme et marquer ce type d'énoncés systématiquement dans la catégorie de l'évaluation morale.

4. Méthodologie : les étapes d'analyse

Dans ce travail, nous avons commencé le processus d'analyse en modifiant la forme du corpus. Nous avons ramassé les articles des sites d'internet des journaux *Le Matin* et *El Moudjahid* en deux documents séparés. La sélection des articles les plus pertinents pour le corpus est faite d'après les critères présentés dans le chapitre 2.3.2.

Nous avons noté dans notre analyse préliminaire que les stratégies de la légitimation discursive de l'autorité et de l'évaluation morale sont les stratégies les plus fréquentes dans notre corpus. La dernière catégorie, la mythopoesie, n'appartient en aucun cas dans notre corpus, par conséquent, nous ne la considérons pas pertinente à inclure dans notre analyse. Les catégories majeures et les sous-catégories de la catégorisation de légitimation de van Leeuwen (2007), légèrement modifiées pour mieux convenir à notre recherche, ainsi que leurs indications sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2. Présentation des catégories utilisées, sous-catégories et indications pour les identifier

Catégorie	Sous-catégorie	Description des indications
Autorisation	Autorisation personnelle	Référence à une personne privée qui n'a pas de statut pertinent pour le sujet
	Autorisation impersonnelle	Référence à la loi
	Conformité	Référence aux faits sans aucune autre motivation que présenter une opinion agréable/désagréable
	Autorité d'expert	Référence à une personne avec quelque type d'expertise sur le sujet
	Autorité des acteurs (États, organisations)	Référence à un État ou une organisation
Évaluation morale	Évaluation	Expressions descriptives, adjectifs évaluatifs
	Abstraction	Références aux pratiques de manière abstraite qui leur impose une qualité liée au discours des valeurs morales
Rationalisation	Rationalisation instrumentale	Référence aux objectifs des actions, approche utilitariste
	Rationalisation théorique	Référence à l'ordre naturel

Notre chapitre d'analyse est construit à partir de l'ordre présenté dans le tableau 2 : nous commencerons par les stratégies de légitimation par l'autorisation et ses sous-catégories, ensuite les stratégies par l'évaluation morale seront traitées et finalement nous discuterons

la légitimation par la rationalisation. L'analyse de ces stratégies est présentée à l'aide des exemples qui illustrent nos observations et soutiennent l'argumentation des différentes parties de notre déduction. Nous rappelons que ces exemples sont présentés isolément de leur contexte et qu'ils sont directement tirés de notre corpus, sans modifications par nous. En général, un exemple contient une phrase dans laquelle nous avons souligné la partie la plus pertinente pour notre analyse. Après l'analyse des stratégies discursives, nous traiterons le changement dans les stratégies de légitimation utilisées autour de la date de la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental par les États-Unis, le 10 décembre.

Dans le tableau 2, la relation entre les trois catégories et leurs huit sous-catégories est illustrée. À côté de chaque sous-catégorie, les indices pour la catégorie en question sont présentés. Par exemple, un énoncé peut être identifié comme appartenant à la sous-catégorie l'autorité d'expert s'il contient une référence à une personne ayant un statut d'expert. Nous présentons notre manière d'analyse avec les exemples suivants (1-4) pour illustrer le principe de la catégorisation des stratégies discursives. L'exemple 1 de l'article EM14 contient une délégitimation en référence à l'autorité d'expert :

- (1) Le deal conclu entre le président américain, Donald Trump, le régime marocain et Israël "est dénué de légitimité et contraire aux résolutions onusiennes", a affirmé jeudi l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar, soulignant que cette démarche n'entamera pas la volonté du peuple sahraoui, résolument déterminé à recouvrer son indépendance. (EM14)

Dans cet exemple 1, nous observons une référence à l'opinion d'un diplomate Sahraoui, qui peut être considéré comme un expert de la situation, ou au moins est présenté comme tel. Considérons l'exemple suivant d'*El Moudjahid* :

- (2) La politique expansionniste du Maroc est basée sur «les allégations et la propagande», à travers «des thèses et des mensonges» distillées sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, confie **un ancien militaire marocain** sur Canal Algérie. (EM12)

Dans l'exemple 2, nous voyons deux catégories majeures : l'évaluation morale (soulignée) et l'autorisation (en gras). Les mots « expansionniste », « les allégations et la propagande » et « mensonges » portent un sens négatif et visent à délégitimer les activités du Maroc avec une approche pas exactement directe. Une accentuation est accomplie par les citations, de cette manière l'abstraction n'est pas présentée seulement comme l'opinion du journaliste ou du journal. En même temps, les citations sont prises de la parole d'une personne du côté opposant (le Maroc), que le journal présente comme un expert militaire. Cependant, avec une approche critique, nous comprenons que cette

personne n'a nécessairement aucun lien avec la situation du Sahara occidental. Pour évaluation, dans l'énoncé « prétendue souveraineté », le mot « prétendue » veut dire assez directement que la souveraineté n'est pas une chose « réelle ». Avec cette supposition, une image du Maroc comme menteur, dont les actions sont donc non légitimes, est accomplie.

Pour la raison de la nature différente du corpus de van Leeuwen en comparaison avec le nôtre, nous avons vu nécessaire de modifier et ajouter des catégories, puisqu'elles nous conviennent mieux. Dans la catégorie de l'autorisation, nous avons pris en considération les règles de la politique internationale – nous avons mis les références à l'autorité des différents États et organisations internationales dans une sous-catégorie séparée que nous appelons *les acteurs*. Cette sous-catégorie appartient à la catégorie de l'autorisation de van Leeuwen, illustrée dans le tableau 2. Des exemples *des acteurs* sont par exemple la Russie et l'ONU. La légitimation par les acteurs est visible dans les exemples suivants (3 et 4) des articles EM25 et LM19 :

- (3) Les Nations unies ont déjà annoncé que leur position sur le Sahara Occidental était «inchangée». (EM25)
- (4) La République d'Haïti a réitéré, jeudi à Rabat, par la voix de son ministre des Affaires étrangères et des cultes, Claude Joseph, son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume. (LM19)

Dans l'exemple 3, la délégitimation de la présence du Maroc est accomplie par la présentation de l'opinion d'une organisation internationale qui est vue comme un acteur impartial. Dans le cas des acteurs, aucune différence entre l'organisation et les personnes qui travaillent dans cette organisation n'est faite. Pour cela, nous considérons que dans ces types d'énoncés, il s'agit de la légitimation par les acteurs, plutôt que par exemple par l'autorité. Dans l'exemple 4, le soutien au Maroc est prononcé par le représentant d'un État, indiqué avec son prénom et nom ainsi que son poste (« ministre des Affaires étrangères et des cultes, Claude Joseph »).

Notable dans notre analyse, les catégories de légitimation par l'autorisation et par l'évaluation morale se trouvent systématiquement ensemble, de la même manière que présenté dans l'exemple ci-dessus : l'opinion de la personne ou l'acteur est décrite directement ou indirectement, et les évaluations morales se trouvent à l'intérieur du discours. Cependant, nous analysons les stratégies utilisées dans ce type de cas séparément parce qu'ils exhibent un point d'intérêt si observé à l'intérieur de leurs sous-catégories (voir tableau 2).

5. Analyse

Notre analyse de la légitimation discursive se divisera en sous-chapitres suivant la catégorisation présentée par van Leeuwen (2007) et modifiée par nous pour qu'elle serve notre recherche mieux (voir chapitre 3.5.). Notre approche à partir de la catégorisation nous permet de montrer et traiter les ressemblances et différences entre les deux parties de corpus : les articles du *Matin* et les articles d'*El Moudjahid*. Nous commençons par les stratégies de légitimation par l'autorisation, ensuite nous traiterons la catégorie de l'évaluation morale et finalement nous passons à la rationalisation. Le tableau 3 illustre le nombre d'occurrences des stratégies de (dé)légitimation discursive de la présence du Maroc au Sahara occidental trouvées dans notre corpus.

Tableau 3. Total des occurrences de légitimation et de délégitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental

	Per	Imp	Act	Conf	Exp	Mod	Ev	Abs	Inst	Théor	Total
<i>Le Matin</i> / Légitimation	13	0	20	32	4	0	60	35	14	4	182
<i>El Moudjahid</i> / Délégitimation	20	23	22	13	11	2	66	66	0	0	223

Les abréviations utilisées dans le tableau 3 correspondent aux catégories de van Leeuwen, de manière suivante : « per » – (légitimation par) autorisation personnelle, « imp » – autorisation impersonnelle, « act » – autorisation par acteurs, « conf » – autorisation par conformité, « exp » – par l'autorité d'expertise, « mod » – par l'autorité de modèle, « ev » – évaluation morale, « abs » – abstraction, « inst » – rationalisation instrumentale, « théor » – rationalisation théorique.

5.1. La (dé)légitimation par autorisation

Nous commençons l'analyse plus profonde de la légitimation par autorisation avec le journal marocain *Le Matin* (ch. 5.1.1.) et ensuite nous continuons avec les articles algériens d'*El Moudjahid* (ch. 5.1.2.).

5.1.1. Les stratégies de légitimation dans *Le Matin*

Dans *Le Matin*, les références aux autorités sont présentes dans tous les articles. Comme nous pouvons noter, les références de cette catégorie sont de nature positive, faites pour renforcer l'image de l'excellence du Maroc. La fréquence de la légitimation par

autorisation peut être expliquée avec la culture hiérarchique du Maroc, où le statut d'une personne crée facilement la crédibilité quel que soit le sujet. Une des sous-catégories de l'autorisation est **l'autorité personnelle**, illustrée dans l'exemple (5) :

- (5) De son côté, le secrétaire général du Parti authenticité et modernité (PAM), Abdellatif Ouahbi, a fait savoir que «la reconnaissance par les États-Unis de la pleine et entière souveraineté du Maroc sur son Sahara est une consécration de la légitimité historique d'une cause juste». (LM21)

Nous pouvons observer que la légitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental est accomplie par une référence à une personne, indiquée par son prénom et nom de famille, ayant une fonction importante dans l'administration d'un parti politique du Maroc, puisque sa fonction est mentionnée explicitement dans l'exemple présenté. Cependant, cette personne n'a probablement aucun rôle ou pouvoir en relation avec la question du Sahara occidental, il est seulement dans une position respectée dans la société marocaine. En prenant ce fait en considération, dans cet exemple (5) il s'agit d'une opinion présentée par quelqu'un avec un statut remarquable dans la société provenant de position du travail ou familiale appréciée. Cela dit, avec une approche critique, nous pouvons affirmer que cette opinion serait sans valeur si elle était dite par quelqu'un sans ce type de position décrit. Donc, pour *Le Matin*, la présentation d'une personne importante renforce le message qu'il veut distribuer : ici que la reconnaissance des États-Unis est une bonne nouvelle parce qu'elle confirme le fait déjà présenté avant par le journal, que la présence du Maroc au Sahara occidental est légitime.

L'autre catégorie majeure de la légitimation discursive utilise l'autorité des autres États et organisations pour son avantage. Dans l'extrait suivant (6) nous observons la légitimation par **acteurs** :

- (6) L'ambassadeur américain au Maroc présente la carte complète du Maroc officiellement adoptée par le gouvernement des États-Unis d'Amérique (LM22)

Dans cet exemple, les États-Unis sont présentés comme un acteur étatique qui donne son soutien pour la présence du Maroc au Sahara occidental. En adoptant la carte dite « complète », c'est-à-dire la carte du Maroc avec le Sahara occidental, les États-Unis acceptent tout ce qu'il se passe dans la région, par conséquent l'idée que le Maroc a raison est transmise aux lecteurs. Les cartes étant quelque chose qui n'est pas mis à jour souvent, l'adoption de cette carte « nouvelle », ou officielle, du Maroc montre au monde que les États-Unis sont sérieux avec leur reconnaissance.

Ensuite, **la conformité** est liée à l'autorisation personnelle et par les acteurs, illustrée avec les exemples suivants (7 et 8) :

- (7) La France considère que le plan d'autonomie proposé par le Maroc constitue «une base de discussions sérieuse et crédible», pour régler le conflit du Sahara qui «n'a que trop duré», a indiqué, vendredi, le Quai d'Orsay. (LM18)
- (8) La communauté marocaine au Canada a organisé, dimanche à Montréal, une manifestation en soutien à la marocanité du Sahara et à l'action décisive du Royaume pour rétablir la libre-circulation au passage d'El Guerguerat au Sahara marocain. (LM24)

Nous notons que la France, un État qui n'a pas de relation directe avec le Sahara occidental, est mentionnée comme un soutien des affaires du Maroc dans l'exemple 7. Avec cette méthode, *Le Matin* vise à montrer aux lecteurs que le Maroc ne peut pas avoir tort quand il y a d'autres pays qui sont d'accord. S'il agissait d'un État plus pertinent dans cet exemple, il serait possible de catégoriser cet énoncé dans la catégorie des acteurs. Malgré la position importante de la France dans les relations internationales du Maroc, qui dérive de l'histoire et des facteurs économiques, la seule motivation du *Matin* de mentionner la France dans cet exemple est, selon notre interprétation, de montrer à son audience qu'il y a d'autres acteurs qui sont d'accord avec le Maroc. Dans l'exemple 8, nous avons un cas plus clair que l'exemple 7. Là (8), le sens de conformité est créé en présentant un groupe de gens qui sont d'accord avec le Maroc. La légitimation est donc accomplie par « si tout le monde est d'accord, ceci doit être une bonne chose ».

La dernière stratégie de la légitimation d'autorisation est la légitimation **par expertise**. Dans cette stratégie, la légitimation est créée avec une référence à quelqu'un qui est considéré un expert du sujet – dans le cas du *Matin*, ce quelqu'un peut être le peuple Sahraoui comme illustré dans cet exemple (9) :

- (9) Les chioukhs et notables des tribus sahraouies de la région de Dakhla-Oued Eddahab ont salué la décision des États-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara. (LM25)

L'exemple ci-dessus (9) légitime la présence du Maroc avec l'opinion du peuple local. En montrant que le peuple de la région du Sahara occidental est d'accord avec la reconnaissance des États-Unis, *Le Matin* vise à donner l'image de la volonté des Sahraouis à faire partie du Maroc. Le mot « saluer » transmet bien le message de soutien pour la reconnaissance ainsi que l'idée de la dimension honorable de cette reconnaissance.

La dernière stratégie dans la catégorie de l'autorisation est la légitimation par l'autorisation impersonnelle, qui accomplit la légitimation avec les références à la loi. Cependant, cette stratégie n'est pas utilisée dans les articles du *Matin*. Même si la stratégie s'est relevée absente, cette absence nous dévoile de l'information. Nous pensons que ce n'est pas une coïncidence que cela soit exactement les références à la loi qui manquent : l'absence de la loi comme un argument indique qu'il n'y a aucune loi que *Le Matin* jugeait importante pour ses arguments. En revanche, il nous semble que les références à la loi sont remplacées par les stratégies de la légitimation par l'évaluation morale (ch. 5.2.1.) et par rationalisation (ch. 5.3.) dans les articles du *Matin*.

5.1.2. Les stratégies de délégitimation dans *El Moudjahid*

Dans *El Moudjahid*, les stratégies de (dé)légitimation par l'autorité indiquent une tendance similaire que dans le cas du *Matin*, sauf pour la légitimation impersonnelle. Nous commençons le traitement de nos observations avec un exemple de légitimation discursive par **l'autorité personnelle** (10) :

(10) De son côté, le député de Stockport, Navendu Mishra, représentant du même parti a demandé au ministre d'Etat chargé de la région MENA de soulever, avec le Maroc, les questions et les rapports relatifs à la détention arbitraire et les harcèlements plus fréquents des forces marocaines contre les sahraouis dans la ville de Laâyoune occupée. (EM3)

L'exemple 10 nous illustre une référence à une personne qui demande les actions concernant la présence du Maroc au Sahara occidental. Cette personne, qui est indiquée par son nom et sa position (« le député de Stockport »), peut faire ce type de demande au cadre de son travail. En mentionnant une personne ayant un statut qui dérive de sa position, le message qu'*El Moudjahid* veut transmettre devient plus énergique.

L'exemple suivant (11) illustre les cas de légitimation en référence à l'autorité **d'un acteur** ainsi qu'en référence aux lois et règles internationales - **autorité impersonnelle** :

(11) L'ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Taleb Oma, a pour sa part affirmé que le deal conclu entre le président américain, Donald Trump, le régime marocain et Israël «est dénué de légitimité et contraire aux résolutions onusiennes», soulignant que cette démarche n'entamera pas la volonté du peuple sahraoui, résolument déterminé à recouvrer son indépendance. (EM15)

Dans ce cas, la première partie soulignée présente un acteur, la RASD (République Arabe Sahraoui Démocratique) et son représentant, encore indiqué par son nom, qui s'oppose aux actions du Maroc. La RASD étant l'État auquel le front Polisario aspire, une opinion contre le Maroc par le représentant de la RASD n'est pas surprenante. Nous considérons

ce type de référence à un représentant d'un acteur comme une opinion de cet acteur en question, prononcée via le représentant. Le deuxième énoncé légitimatrice (souligné) du même exemple présente une citation de la parole du représentant de la RASD, dans laquelle il réfère aux « résolutions onusiennes », suivi par un énoncé où il mentionne la résistance du peuple sahraoui. Ces résolutions onusiennes peuvent être comprises comme un essai de créer un système de règles commun qui se base sur l'approche humanitaire pour tous les États du monde, « la loi internationale ». Aujourd'hui, chaque État choisit soi-même s'il veut suivre les résolutions de l'ONU, mais laisser se conformer peut évoquer un jugement de la communauté internationale. L'objectif de mentionner l'ONU dans cet exemple (11) est, à notre avis, de montrer que le Maroc ne respecte pas les règles internationales, donc sa présence au Sahara occidental n'est pas légitime. Il nous semble qu'en référant à la violation supposée des règles internationales, *El Moudjahid* vise à créer une image désagréable ou même criminelle du Maroc. L'avantage de ceci est que si le lecteur croit que le Maroc agit de manière criminelle, il juge le Maroc comme indigne de confiance en particulier sur la question du Sahara occidental. De cette manière, *El Moudjahid* attaque la crédibilité du Maroc.

(12) L'écrivaine japonaise Hirta Atsuko a abordé dans son nouveau livre sur la cause sahraouie paru lundi, l'expérience des militants sahraouis dans leur lutte pour l'indépendance, avec le regard du coureur sahraoui, Salah Eddine Amaidan. (EM7)

Dans l'exemple 12, nous observons une combinaison de la **conformité** et de **l'autorité d'expertise**. « L'écrivaine japonaise » n'a aucune relation personnelle ou statutaire avec la question du Sahara occidental et son livre semble être présenté ici pour montrer le soutien des gens du monde entier pour la « lutte » des Sahraouis. Ensuite, en choisissant le sujet de ce livre, « le coureur sahraoui, Salah Eddine Amaidan », Artsuko cherche un aspect d'expertise à partir du statut du coureur comme une personne locale, qui comprend la situation et les conditions « réelles » sur place au Sahara occidental. Avec un point de vue d'une personne locale mais connue autour du monde grâce au sport, présentée quelque part comme un héros qui défend sa culture et ses valeurs dans les arènes internationales, une disposition d'un héros juste contre le vilain peut être créée. Même si ce n'est pas explicitement mentionné dans cet extrait, nous pouvons déduire que le Maroc est ce vilain en question. Ceci devient apparent plus tard dans cet article, quand la situation du Sahara occidental est nommée « occupation marocaine », un choix de mots très négatif qui naturalise la mauvaise morale et souligne les actions militaires du Maroc (voir ch. 5.2.2).

(13) Et de noter que l'Algérie est l'un des «rares» pays arabes et africains, dont la Constitution consacre la défense du droit à l'autodétermination des peuples (EM12)

Dans l'exemple 13, nous avons un exemple rare dans notre corpus, légitimation de **l'autorisation par modèle**. En disant que l'Algérie est le seul pays qui défend les valeurs largement acceptées par la communauté internationale, *El Moudjahid* présente l'Algérie comme un État modèle de défenseur de la justice. En même temps, cet énoncé sert comme une critique indirecte envers les autres États arabes et africains, qui ne sont pas présentés dans la même lumière que l'Algérie. De nouveau, même si l'exemple ne le précise pas, on laisse entendre que la critique est orientée vers le Maroc : « droit à l'autodétermination » est la même expression utilisée quand *El Moudjahid* parle de la question du Sahara occidental. Se présenter comme un guerrier de justice fonctionne ainsi à la fois comme l'élévation de soi-même et comme la délégitimation d'un autre ou des autres. Nous trouvons intéressant que les valeurs que l'Algérie semble apprécier (la liberté, la justice, l'individualisme) sont des valeurs d'origine occidentale plutôt qu'arabe ou maghrébine. Ceci nous évoque la question si l'Algérie voit une possibilité de s'élever parmi les États occidentaux plus appréciés en comparaison avec les autres États africains ou montrer au monde que l'Algérie fait culturellement partie des pays partageant les valeurs souhaitées.

5.2. La (dé)légitimation par l'évaluation morale

Hors des références de l'autorisation, notre corpus contient du langage lié à l'évaluation morale. La catégorie de légitimation discursive par évaluation morale de van Leeuwen (2007) est divisée sur l'approche directe (évaluation) et indirecte (abstraction). Pareil avec la stratégie de légitimation par autorisation traitée dans le chapitre précédent, la légitimation discursive est présente seulement dans *Le Matin* et la délégitimation dans *El Moudjahid*. Nous construisons ce chapitre dans cet ordre : d'abord les stratégies de légitimation (ch. 5.2.1.) et ensuite de délégitimation (5.2.2.).

5.2.1. Les stratégies de légitimation (*Le Matin*)

L'exemple suivant contient un cas d'**évaluation morale**. Dans les articles du *Matin*, le Sahara occidental est systématiquement présenté comme une partie du Maroc, comme nous pouvons observer dans les exemples suivants :

(14) Le programme de développement des provinces du Sud, couvrant la période 2016-2021, se déroule conformément au calendrier préétabli et la majorité des projets sont réalisés à 70%. (LM1)

(15) Le politologue a, à cet égard, fait savoir que c'est la première fois que les États-Unis reconnaissent officiellement la pleine souveraineté du Royaume sur ses provinces sahariennes, ajoutant que le processus de négociation placé sous l'égide des Nations Unies arrivera à être finalisé dans les meilleurs délais. (LM20)

Dans l'exemple 14, le Sahara occidental est nommé « les provinces du Sud », et dans l'exemple 15 la région est appelée les « provinces sahariennes ». La dénomination est en général un moyen d'influencer les pensées de l'audience. En nommant la région « les provinces », aucun doute sur le statut marocain de la région n'est laissé. En nommant la région « une province », *Le Matin* normalise l'appartenance du Sahara occidental au Maroc. La dénomination est une stratégie de légitimation beaucoup utilisée par *Le Matin*, peut-être parce qu'elle est simple et efficace en même temps.

L'autre stratégie de l'évaluation morale avec laquelle *Le Matin* vise à légitimer les actions du Maroc est l'utilisation d'adjectifs positifs, visible dans l'exemple suivant (16) :

(16) Le géo-politologue français Aymeric Chauprade : La décision US est « un pas historique » qui consacre la politique réaliste et juste du Maroc. (LM20)

Avec l'évaluation positive, les lecteurs sont dirigés à penser des choses positives sur le sujet. Dans l'exemple 16, les adjectifs « réaliste » et « juste » sont utilisés pour montrer aux lecteurs que la politique marocaine au Sahara occidental fonctionne en accord avec les règles de justice. Comme cela, les actions du Maroc sont présentées comme légitimes.

(17) Le Groupe dénonce, dans ce communiqué, l'instrumentalisation des droits de l'Homme à des fins politiques et se félicite des efforts menés par le Maroc pour la protection et la promotion des droits de l'Homme et de son interaction régulière et constructive avec les mécanismes onusiens opérant dans ce domaine. (LM4)

L'exemple 17 illustre un cas de légitimation discursive par **abstraction**. Dans cet exemple, le Maroc est présenté comme un acteur moral qui défend, ou même promeut, les droits de l'homme. Un effet plus crédible est accompli par la mention de l'ONU qui est un acteur international jouissant d'une bonne réputation dans la résolution des conflits de manière juste. En montrant cette liaison, *Le Matin* vise à légitimer les actions et la présence du Maroc au Sahara occidental de manière abstraite moins évidente que l'évaluation au niveau du discours.

5.2.2. Les stratégies de délégitimation (*El Moudjahid*)

Dans *El Moudjahid*, les énoncés d'évaluation de délégitimation sont nombreux et s'orientent en principe vers le Maroc. Il nous semble que quasiment tous les énoncés

d'évaluation morale dans *El Moudjahid* visent à créer une image négative du Maroc, ainsi qu'à souligner les conditions mauvaises des Sahraouis et louer le courage de ce peuple. Examinons l'exemple suivant :

(18) La reconnaissance par les Etats-Unis de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental constitue une violation flagrante de la Charte des Nations unies et des textes fondateurs de l'Union africaine et entrave les efforts de la communauté internationale visant à trouver une solution pacifique au conflit et mettre fin à une colonisation qui dure depuis des années. (EM16)

Dans l'exemple 18, nous avons deux énoncés **d'évaluation morale**. La première évaluation, « la prétendue souveraineté », est très commune dans les articles d'*El Moudjahid* et fonctionne comme contrepartie de l'expression « provinces du sud » beaucoup utilisée dans *Le Matin*. L'expression « prétendue souveraineté » réfère à la revendication du Maroc d'une manière négative et montre clairement que le positionnement de l'énonciateur n'est pas d'accord avec cette reconnaissance : s'il faut faire semblant, il ne peut pas être légitime. Le deuxième énoncé contient un adjectif évaluatif, « flagrante ». Avec cet adjectif, un sens de moralité est créé. S'il s'agissait seulement du mot « violation », le style de l'énoncé serait plutôt informatif, un fait qui est donné, mais avec un adjectif négatif fort, l'énoncé devient évaluatif.

(19) L'occupation du Sahara occidental par le Maroc, sa répression brutale de la résistance des populations sahraouies et son intransigeance face à la condamnation internationale contribuent à expliquer, d'après la publication, pourquoi «le Maroc peut se sentir plus enclin à la perspective des Israéliens qu'à celle des Palestiniens». (EM18)

L'exemple 19 illustre un énoncé évaluatif de la sous-catégorie de **l'abstraction**. Nous notons les expressions avec une signification forte : « l'occupation » et « répression brutale ». Ces expressions créent une image du Maroc, et de sa présence dans le Sahara occidental, comme un acteur immoral, qui ne traite pas la région et son peuple avec de bonnes intentions. En même temps, la mention de la « résistance des populations sahraouies » implique que, en fait, la population locale est fortement contre le conquérant. La forme de la résistance n'est pas précisée, mais le mot « occupation » suggère qu'il s'agit d'une opération de nature militaire commencée par le Maroc. Dans le cadre international de justice et de moralité, les actions militaires contre un peuple indépendant et en particulier contre les civils sont fortement réprochées – en prenant cette présupposition en considération, le Maroc et ses actions sont délégitimés de manière abstraite.

5.3. Les stratégies de (dé)légitimation par rationalisation

Les stratégies discursives de légitimation par rationalisation sont présentes seulement dans les articles du *Matin* et pas du tout dans les articles d'*El Moudjahid*. La première stratégie, **la rationalisation instrumentale** est un moyen de légitimer par référence aux conséquences. Ce type de légitimation est illustrée dans les exemples suivants (20 et 21) :

- (20) Selon le Chef du gouvernement, Saâd Eddine El Othmani, les investissements et les grands projets de développement dans la région demeurent les meilleures réponses aux thèses des séparatistes qui visent à priver ces provinces de l'importante dynamique de développement que connaissent toutes les régions du Royaume (LM1)
- (21) Tous Sahraouis, ils leur ont fait part de la réalisation de leur projet pour faire de leur région l'une des plus belles et des plus développées du Royaume du Maroc», ajoute le communiqué, soulignant que «les investissements et projets structurants tant au niveau économique, social qu'environnemental, menés depuis des années dans la région, tendent à conforter ce souhait». (LM10)

Dans ces cas (20 et 21), *Le Matin* vise à montrer que la région du Sahara occidental a un avenir éclairé seulement si elle est une partie du Maroc. L'opinion opposée, l'autodétermination, est présentée comme un plan des Sahraouis qui ne voient pas la raison, ce qui est visible dans le choix de mots : par exemple le mot « priver » porte un sens malveillant fort. Dans l'exemple 21, nous notons qu'avec cet énoncé, la légitimation de la présence du Maroc est accomplie en créant une image agréable pour l'avenir de la région. Cette méthode fait appel à la raison et à l'utilité. Les deux exemples utilisent le développement économique comme la base du raisonnement, une approche qui est crédible de point de vue objectif, en prenant en considération le fait que le Maroc a les connexions et les moyens nécessaires pour créer de la croissance économique dans la région du Sahara occidental.

Comme la rationalisation instrumentale, la **rationalisation théorique** réfère à la raison, mais avec l'approche de l'ordre naturel des choses :

- (22) Le chef de la principale formation de l'opposition a en outre, estimé que cette décision intervient pour consacrer un droit historique et naturel des Marocains sur leur Sahara, ajoutant qu'elle aura de grandes répercussions et un grand impact sur le cours des événements à l'avenir. (LM21)

La rationalisation théorique ressemble à la stratégie de l'évaluation. La différence est que le type de normalisation utilisée dans la rationalisation théorique vise à discursivement donner l'idée du cours naturel, et donc légitime, des choses. Dans l'exemple 22, le choix des mots « droit historique » réfère à un droit imaginaire du Maroc sur le Sahara occidental qui se base sur le passé. En nommant la présence du Maroc un « droit », *Le*

Matin veut dire qu'il est naturel que le Sahara occidental soit une partie du Maroc. Sans cette dimension historique l'exemple pourrait faire partie de la stratégie de légitimation par évaluation.

5.4. Le changement dans la (dé)légitimation autour du 10 décembre

Nous avons discuté déjà dans chapitre 2.2 la signification de la reconnaissance des États-Unis faite le 10 décembre 2020 que le Sahara occidental fait partie du royaume marocain. Cette reconnaissance a causé un changement dans l'atmosphère géopolitique du Maghreb, pour cela, elle n'était pas restée sans attention de la presse. Dans ce chapitre, nous analysons le changement possible dans les stratégies de légitimation (chapitre 5.4.1.) et de délégitimation (chapitre 5.4.2.) autour de la reconnaissance des États-Unis dans les journaux *Le Matin* et *El Moudjahid*.

5.4.1. Le changement dans les stratégies de légitimation (*Le Matin*)

Nous avons commencé notre analyse sur le changement en partant de la présupposition qu'il est possible de noter quelque type de changement, ou au moins une intensification, dans les stratégies de la légitimation discursive de la présence du Maroc au Sahara occidental après la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Pour commencer notre analyse sur le changement dans les stratégies de (dé)légitimation, nous présentons le tableau 4, qui illustre le changement dans les stratégies de la légitimation dans *Le Matin* avant et après la déclaration des États-Unis. Nous avons inclus les articles publiés le 10 décembre dans la deuxième moitié du corpus, pour la raison qu'ils sont publiés après la reconnaissance.

Tableau 4. Les occurrences de la légitimation discursive de la présence du Maroc au Sahara occidental avant et après le 10 décembre

<i>Le Matin</i>	Per	Imp	Act	Conf	Exp	Mod	Ev	Abs	Inst	Theor	Total
1.12.- 9.12.	4	0	12	10	1	0	18	23	7	0	68
10.12.- 15.12.	9	0	8	22	3	0	42	12	7	4	96

À partir de ce tableau-ci (4), nous pouvons voir que l'utilisation des stratégies de légitimation explose après le 10 décembre. En outre, il est possible de noter que la légitimation par évaluation morale est la méthode la plus utilisée aussi bien avant qu'après la date de la reconnaissance (le 10 décembre 2020). Le tableau 4 nous illustre que dans les catégories de l'autorité personnelle (per), de conformité (conf), d'expertise (exp) et

d'évaluation (ev), le nombre d'occurrences grandit dans la deuxième moitié du corpus du *Matin*. En même temps, les cas de la légitimation par l'autorité des acteurs (act) et abstraction diminuent (abs). Pour nous, ces types de changement évoquent quelques idées.

Premièrement, il semble qu'avec le grand nombre de légitimations de conformité et d'évaluation morale, *Le Matin* vise à renforcer le message transmis par les États-Unis que le Maroc a raison dans la question du Sahara occidental. L'utilisation de la légitimation de conformité réfère au fait que *Le Matin* sait que le Maroc n'a pas de droit à sa présence au Sahara occidental devant la loi internationale, et pour cela, le journal vise à chercher le soutien autour du monde où il peut. En montrant le soutien des autres, les actions et la présence du Maroc au Sahara occidental sont légitimées.

Deuxièmement, dans la catégorie de la légitimation de l'évaluation morale (les sous-catégories « ev » et « abs » dans le tableau 4), nous notons que le nombre d'occurrences de la légitimation par l'évaluation grandit, en même temps celui de la légitimation par l'abstraction diminue. L'abstraction étant un moyen plus discret de légitimation discursive que l'évaluation, nous pouvons déduire que le changement de la situation politique cause cette intensification dans les stratégies de légitimation liée à l'évaluation morale. Avec le discours abstrait sur la question du Sahara occidental, *Le Matin* évite de publier des textes qui pourraient être considérés comme de la propagande. La reconnaissance des États-Unis change cette dynamique, au moins pour la période que nous examinons, ce qui réalise une augmentation des occurrences de légitimation par l'évaluation au lieu de celui par l'abstraction. Donc, il nous semble que la reconnaissance des États-Unis offre au *Matin* la possibilité de déclarer l'idée « nous avons eu raison », qui devient visible dans notre corpus dans la forme du changement de l'abstraction vers l'évaluation.

5.4.2. Le changement dans les stratégies de délégitimation (*El Moudjahid*)

Au contraire de la légitimation du *Matin* traitée dans le chapitre 5.4.1., dans *El Moudjahid*, nous observons seulement des énoncés de délégitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental. Le tableau 5 nous permet de comprendre l'ensemble des cas de délégitimation dans *El Moudjahid* et leur changement après la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental faite par les États-Unis le 10 décembre.

Tableau 5. Les occurrences de la délégitimation discursive de la présence du Maroc au Sahara occidental avant et après le 10 décembre

<i>El Moudjahid</i>	Per	Imp	Act	Conf	Exp	Mod	Ev	Abs	Rat	Total
1.12.-9.12.	10	2	12	7	6	2	24	44	0	107
10.12.-15.12.	10	21	10	5	5	0	42	22	0	115

À partir de ce tableau (5), qui illustre la distribution des stratégies de délégitimation utilisées dans *El Moudjahid*, nous pouvons noter que le nombre total d'occurrences n'augmente pas considérablement après le 10 décembre, comme dans le cas du *Matin* (ch. 5.4.1.). Cependant, nous observons que la délégitimation par évaluation est la méthode la plus utilisée dans *El Moudjahid* et qu'il y a des changements notables dans les sous-catégories de l'évaluation et de l'abstraction avant et après le 10 décembre. Dans la catégorie de l'évaluation, nous observons un principe pareil que dans *Le Matin* : la stratégie de (dé)légitimation par l'évaluation morale devient plus utilisée en même temps que la stratégie de l'abstraction est employée moins fréquemment. Nous pensons que ceci est lié à la reconnaissance des États-Unis – après la reconnaissance *El Moudjahid*, tout comme *Le Matin*, adopte une approche plus directe. La stratégie de délégitimation par l'abstraction, étant plus discrète que l'évaluation, devient moins efficace après l'événement qui exerce une influence sur toute la question, donc il nous semble possible qu'avec une méthode plus directe, *El Moudjahid* vise à renforcer ses arguments et ses points de vue dans le nouvel environnement politique.

Dans la catégorie de l'autorité, la légitimation par l'autorisation impersonnelle devient plus utilisée après la reconnaissance des États-Unis, tandis que les autres sous-catégories ne voient pas un changement notable. Le changement dans l'autorité impersonnelle, autrement dit les références à la loi, semble être un moyen de chercher soutien pour la délégitimation des règles internationales et de l'idée de justice que ces règles posent. De cette manière, *El Moudjahid* vise à faire savoir que les actions du Maroc ne sont pas légitimes devant la loi. Comme illustré dans le tableau 5, cette méthode devient plus utilisée après la reconnaissance des États-Unis, peut-être parce qu'après ce type d'expression de soutien au Maroc par un État puissant, *El Moudjahid* a vu nécessaire de souligner la dimension légale pas du tout claire. Pour cela, le journal semble avoir adopté une approche de délégitimation qui se base sur la perception de justice, facilement argumentée par la loi.

6. Résultats et discussion

Ce dernier chapitre de notre travail sert à récapituler les résultats obtenus dans l'analyse linguistique du discours, ainsi qu'à discuter les causalités possibles. Notre étude, dans la première partie, était guidée par la question de recherche suivante : Comment la présence du Maroc au Sahara occidental est-elle (dé)légitimée dans la presse marocaine et algérienne ? À partir de nos connaissances et les recherches antérieures, nous avons proposé l'hypothèse que les stratégies de (dé)légitimation par l'autorité, par l'évaluation, par la rationalisation et par la mythopoétique pourraient être observées dans notre corpus du journal marocain (*Le Matin*) et du journal algérien (*El Moudjahid*) autour du moment de changement de la situation à cause de la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental par les États-Unis. Déjà au cours de notre analyse préliminaire, nous avons noté que la stratégie de légitimation mythopoétique n'est présente dans aucun cas. Pour cette raison, nous l'avons exclue de notre analyse. Pour la deuxième question de recherche, nous avons orienté notre intérêt vers ce que les stratégies de (dé)légitimation découvertes exhibent de la relation entre la presse et la société maghrébine. Pour le troisième point d'intérêt, nous avons choisi le changement dans les stratégies de (dé)légitimation autour la date importante du 10 décembre, quand les États-Unis ont déclaré leur soutien pour les efforts du Maroc concernant le Sahara occidental.

Nous avons estimé que la présence du Maroc est légitimée seulement dans *Le Matin*, et inversement, est délégitimée dans *El Moudjahid*, à cause des attitudes opposées des États où sont publiés les journaux (le Maroc et l'Algérie). De notre point de vue, les relations socio-culturelles des sociétés maghrébines exercent une influence sur le discours utilisé dans la presse. En prenant en considération l'index de la liberté de la presse des États en question ainsi que la nature politisée de la question du Sahara occidental, nous n'avons pas été surprise avec la quantité de discours évaluatifs que nous avons obtenue dans notre analyse. Ensuite, notre corpus étant concentré autour d'un changement politique majeur, nous nous sommes attendue à observer une intensification dans le discours de la presse marocaine et algérienne. Parce que la loi internationale n'offre pas une solution simple à la question du Sahara occidental, la seule façon de renforcer son opinion d'une solution reste l'argumentation pour trouver le soutien international. En même temps, cette argumentation sert à convaincre les citoyens du point de vue adopté par leur administration.

6.1. Les résultats de l'analyse

La légitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental est accomplie tout d'abord par les stratégies de légitimation discursive par l'autorisation et par l'évaluation morale. Comme nous avons prévu dans l'hypothèse, la légitimation est présente seulement dans *Le Matin*. Inversement, les mêmes stratégies sont utilisées dans *El Moudjahid* pour délégitimer la présence et les actions du Maroc au Sahara occidental. Nous avons estimé que la légitimation de l'autorisation joue un grand rôle, mais finalement les cas d'évaluation morale étaient les plus fréquents dans les deux journaux, *Le Matin* et *El Moudjahid*. À notre avis, le volume de l'utilisation de la stratégie de l'autorisation peut être expliqué, au moins partiellement, par la culture maghrébine. Au Maroc et en Algérie, le respect envers l'autorité et le statut est important et une partie primordiale de la culture, donc les références aux personnages et acteurs de haute position dans la société peuvent offrir à la presse des arguments facilement crédibles. Dans *Le Matin*, les références aux différents États qui soutiennent la présence marocaine au Sahara occidental sont une façon de montrer aux lecteurs que l'opinion présentée du Maroc, à savoir l'idée de la marocanité, n'est pas isolée au monde. Dans *El Moudjahid*, l'accent mis sur la loi internationale vise à invoquer le sentiment de justice et à modifier la perception que les lecteurs ont sur la justice. Cette perception semble être d'origine occidentale – l'idée que l'indépendance ou l'autodétermination est préférable à devenir une région d'un État avec du pouvoir et des possibilités économiques plus vastes.

L'évaluation morale, la stratégie la plus utilisée pour légitimer et délégitimer la présence du Maroc au Sahara occidental, semble être impossible à ne pas noter en lisant les articles de nos deux journaux. Dans *Le Matin*, l'évaluation morale est utilisée du côté positif pour la création d'un sentiment de nationalisme chez les lecteurs, ou du côté négatif pour noircir la partie adverse dans la question de la région, le Polisario. Dans *El Moudjahid*, l'évaluation morale sert à délégitimer les actions et la présence du Maroc, et les énoncés de délégitimation concernent directement le Maroc. Dans quelques instances, *El Moudjahid* légitime le Polisario et l'idée de l'indépendance du Sahara occidental.

La stratégie de rationalisation est utilisée seulement dans *Le Matin*. Avec cette méthode, le journal vise à souligner les intérêts économiques que le Sahara occidental obtiendra s'il accepte d'être une partie du royaume marocain. De cette manière, un point de vue utilitariste est adopté : les actions militaires et violentes qui vont à l'encontre des droits

de l'homme peuvent être excusées avec les profits économiques. Les références à l'économie faites par *Le Matin* suivent la stratégie de l'occupation du Maroc, qui relie les facteurs militaires et économiques. En revanche, la rationalisation n'est pas du tout utilisée dans *El Moudjahid*, donc il nous semble qu'*El Moudjahid* apprécie son idée de justice plus que les intérêts économiques de la région.

6.2. La relation entre la presse et les sociétés maghrébines

En ce qui concerne notre deuxième question de recherche, c'est-à-dire la liaison entre la presse et la société, nous pouvons déduire des choses sur la proximité de l'administration et la presse à partir des résultats obtenus dans notre analyse. L'index de la liberté de presse n'est pas haut au Maroc ou en Algérie, un fait qui est bien visible dans notre corpus déjà dans le grand nombre dans la légitimation. Le grand nombre de cas de (dé)légitimation par évaluation morale est une preuve supplémentaire de cela, car pour être crédible, le discours journalistique devrait aspirer à l'objectivité. En équipant un journal comme un chaîne d'information officielle de l'administration, le tenant du pouvoir empêche les citoyens d'avoir un accès à l'information objective ou impartiale, dans la mesure où un point de vue objectif peut exister dans le discours journalistique.

Notre analyse nous a impliqué une différence primordiale dans l'approche du *Matin* et d'*El Moudjahid* sur la question de l'avenir du Sahara occidental. *Le Matin* souligne les profits de première partie économiques que le Sahara occidental peut gagner comme une partie du royaume marocain, une affirmation qui a incontestablement une base crédible. En revanche, *El Moudjahid* soutient le point de vue du front Polisario, partagé avec l'Algérie, que la région convoitée devrait avoir la possibilité de régner soi-même, c'est-à-dire fonder un État indépendant au nom de la RASD. Cette idée de l'autodétermination convient bien à l'Algérie pour ses motifs personnels, mais exhibent aussi un respect de quelque sorte envers les valeurs occidentales de la liberté comme un objectif ultime, malgré les pertes économiques. En délégitimant les actions du Maroc en indiquant les valeurs occidentales dans sa presse nationale, l'Algérie indique un respect envers la culture occidentale et même un essai de s'élever parmi les États occidentaux. Il est possible que ce point de vue de « supériorité » des valeurs occidentales dérive de l'histoire du colonialisme de l'Algérie.

6.3. Le changement autour du 10 décembre

Nous avons prévu d'observer un changement qui suit la reconnaissance des États-Unis, et à partir de notre analyse nous pouvons valider notre hypothèse. Nous avons déduit que partiellement il s'agit d'une intensification de la (dé)légitimation qui se réalise sous la forme de l'affaiblissement des stratégies discursives d'évaluation morale indirectes et de l'augmentation des stratégies directes. En outre, après la reconnaissance, nous avons vu une augmentation dans les références au système légal (international) dans *El Moudjahid*, en même temps que *Le Matin* a renforcé sa recherche du soutien de la communauté internationale sous la forme de la stratégie de légitimation par conformité.

7. Conclusion

Dans ce travail, nous avons étudié les stratégies discursives de légitimation et de délégitimation d'une situation d'occupation dans deux quotidiens qui promeuvent les points de vue opposés. Autrement dit, notre recherche traite la légitimation de la présence du Maroc au Sahara occidental dans les quotidiens maghrébins *Le Matin* marocain et *El Moudjahid* algérien. La situation du Sahara occidental est restée sans attention internationale depuis longtemps, avant que les États-Unis aient décidé de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental le 10 décembre 2020. Ce changement dans l'environnement politique autour de la question de cette région rend notre recherche pertinente aujourd'hui. L'importance de la résolution du conflit du Sahara occidental est un facteur central dans les relations bilatérales du Maroc et de l'Algérie ainsi que dans l'hégémonie politique du Maghreb et les relations internationales des États maghrébins.

Comme base théorique, nous avons utilisé les théories de l'origine de l'école de l'analyse du discours francophone ainsi que l'analyse critique du discours (l'ACD) d'origine anglo-saxonne. Les notions les plus pertinentes liées au discours journalistique et au genre et les caractéristiques de l'étude de la presse sont basées sur les travaux de Charaudeau (2006) et Maingueneau (2012) ainsi que van Dijk (2015), Ringoot (2015) et Wodak (2001). Barker (2001) et Vaara (2014) nous ont offert un point de départ pour l'étude de la légitimité et de la légitimation, un sujet beaucoup étudié dans le domaine de l'analyse critique du discours, et nous examinons aussi ses adaptations pour l'étude de la presse. Pour notre méthodologie, nous avons utilisé la catégorisation proposée par van Leeuwen

(2007) avec nos modifications, notamment l'ajout de la catégorie de la légitimation par *acteurs*.

Notre hypothèse de l'utilisation des stratégies de (dé)légitimation s'est avérée partiellement correcte. Nous avons attendu à observer les stratégies de légitimation discursive de quatre catégories présentées par van Leeuwen (2007) : l'autorisation, l'évaluation morale, la rationalisation et le mythopoétique, mais la stratégie de légitimation par mythopoétique n'était utilisée dans aucun cas. En outre, nous nous attendions à voir une distribution des stratégies de la légitimation et de la délégitimation selon le journal, de manière que *Le Matin* utilise principalement les stratégies de légitimation tandis qu'*El Moudjahid* s'en remet aux stratégies de délégitimation. Cette distribution s'est révélée être plus profonde que nous avons prévu, car nous n'avons noté aucune stratégie de délégitimation dans *Le Matin* et aucune stratégie de légitimation dans *El Moudjahid*.

Avec la deuxième hypothèse nous avons voulu examiner la relation entre le discours, notamment l'utilisation des stratégies de (dé)légitimation, et les sociétés maghrébines. Nous avons commencé de la présupposition de voir un lien relativement proche entre les deux, et au cours de notre analyse cette présupposition s'est avérée correcte.

La dernière hypothèse dirige notre intérêt vers le changement dans les stratégies discursives de la légitimation après un événement remarquable, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental par les États-Unis. Nous avons prévu en première partie qu'il est possible d'observer un changement de quelque type et en deuxième partie que le type de ce changement serait l'intensification. Les deux parties de notre présupposition se sont avérées correctes, même si le nombre total des cas n'a pas vu un grandissement remarquable. En outre, nous avons noté une augmentation dans les références à la loi dans *El Moudjahid* ainsi qu'une augmentation dans l'autorisation par conformité dans *Le Matin*.

Nous comprenons que notre étude a été limitée par quelques facteurs. En première partie, notre corpus est constitué d'articles provenant seulement de deux quotidiens maghrébins publiés pendant une période relativement courte. Il serait intéressant d'examiner le

discours autour du conflit du Sahara occidental dans un corpus plus large en prenant en considération les effets à long terme des événements politiques liés au sujet. En deuxième partie, nous pensons que la légitimation discursive du droit des Sahraouis sur la région du Sahara occidental pourrait se révéler un sujet d'étude intéressant dans le discours utilisé par les Sahraouis eux-mêmes, en tentant compte que nous avons étudié la légitimation de la présence de l'occupant du point de vue de cet occupant dans ce travail.

Dans ce travail, nous avons utilisé et développé l'étude des stratégies de la légitimation et délégitimation discursive. Les résultats obtenus à partir d'une analyse de la (dé)légitimation discursive sont pertinents aujourd'hui : la compréhension des stratégies discursives de la (dé)légitimation utilisées dans le discours de la presse autour d'une question politisée est une compétence essentielle dans un monde où les médias journalistiques jouent un rôle majeur dans la transmission des valeurs et des attitudes aux citoyens.

Bibliographie

Sources scientifiques

- Adam, J. (1997). Unités rédactionnelles et genres discursifs : Cadre général pour une approche de la presse écrite. *Pratiques*, 94(1), 3-18. doi:10.3406/prati.1997.1800
- Ammour, L. (2006). *A qui profite le gel du conflit du Sahara Occidental ?* (Research paper no 30). Rome : Collège de Défense de l'OTAN.
- Apóstolo, J. (2020). Le fait national au Sahara Occidental. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Studia Europaea*, 65(1), 117–134. <https://doi.org/10.24193/subbeuropaea.2020.1.06>
- Barker, R. (2001). *Legitimizing identities the self-presentation of rulers and subjects*. Cambridge : Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511490163
- Charaudeau, P. (2002a). Genre de discours. Dans Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*. (p. 277-281). Paris : Éditions du Seuil.
- Charaudeau, P. (2002b). A quoi sert d'analyse le discours politique ? Dans *Análisi del discurs polític*. Barcelone : IULA-UPF. Disponible sur <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html> [Visité le 6.11.2021]
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives. Semen. *Revue De Sémio-Linguistique Des Textes Et Discours*, (22) doi:10.4000/semen.2793
- Cotter, C. (2015). Discourse and Media. Dans *The Handbook of Discourse Analysis* (p. 795–821). John Wiley & Sons, Inc. <https://doi.org/10.1002/9781118584194.ch37>

- Fairclough, I., & Fairclough, N. (2012). Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières. *Argumentation et analyse du discours*, 9. <https://doi.org/10.4000/aad.1369>
- Gronau, J. & Schmidtke, H (2015). The quest for legitimacy in world politics – international institutions' legitimation strategies. *Review of International Studies*, 42, 535-557. doi: 10.1017/S0260210515000492
- Hurrelmann, A., Gora, A., & Wagner, A. (2013). The legitimation of the European union in the news media: Three treaty reform debates. *Journal of European Public Policy*, 20(4), 515-534. doi:10.1080/13501763.2012.726478
- Jäger, S. (2001). Discourse and Knowledge : Theoretical and Methodological Aspects of A Critical Discourse and Dispositive Analysis. Dans *Methods of Critical Discourse Analysis* (p. 32–62). SAGE Publications, Ltd. Disponible sur <https://doi.org/10.4135/9780857028020.n3>
- Lhomme, A. (2019). Analyse du discours et analyse textuelle. *Argumentation et analyse du discours*, (22). <https://doi.org/10.4000/aad.3254>
- Maigneueau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et analyse du discours*, (9). <https://doi.org/10.4000/aad.1354>
- Maigneueau, D., & Guilbert, T. (2019). « Subvertir la distinction même entre texte et contexte ». *Mots* (20), 185-198. <https://doi.org/10.4000/mots.25454>
- Maigneueau, D., & Cossutta, F. (1995). L'analyse des discours constituants. *Langages*, 117, 112-125. Disponible sur <https://www.jstor.org/stable/23906733>
- Martinez, L. (2011). Frontières et nationalisme autour du Sahara Occidental. Durand Marie-Françoise, Lequesne Christian. *Ceriscope Frontières, Sciences Po - CERI*, 1-6, 2011. hal-01044377

Moirand, S. (2007). Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse. *Corela*, HS-6. <https://doi.org/10.4000/corela.1567>

Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin.

Vaara, E. (2014). Struggles over legitimacy in the Eurozone crisis : Discursive legitimation strategies and their ideological underpinnings. *Discourse & Society*, 25(4), 500–518. <https://doi.org/10.1177/0957926514536962>

Van Dijk, T. A. (2015). Critical Discourse Analysis. Dans *The Handbook of Discourse Analysis* (p. 466–485). John Wiley & Sons, Inc. <https://doi.org/10.1002/9781118584194.ch22>

Van Leeuwen, T. (2007). Legitimation in discourse and communication. *Discourse & ; Communication*, 1(1), 91–112. <https://doi.org/10.1177/1750481307071986>

Wodak, R. (2001). What CDA Is About – A Summary of Its History, Important Concepts and Its Developments. Dans *Methods of Critical Discourse Analysis* (p. 1–13). SAGE Publications, Ltd. Disponible sur <https://doi.org/10.4135/9780857028020.n1>

Sources secondaires

Nations Unies. (s.d.). *Minurso*. Disponible sur <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minurso>

Courrier international. (s.d.). El Moudjahid. Disponible sur <https://www.courrierinternational.com/notule-source/el-moudjahid>

Annexes

Annexe 1. Ensemble du corpus

Articles du *Matin*

Code	Date (2020)	Heure	Titre	N. de mots
LM1	1.12.	21.20	Saâd Eddine El Othmani : Les investissements et les grands projets dans le Sahara marocain sont la meilleure réponse aux thèses séparatistes	820
LM2	3.12.	20.02	Le Cap-Vert soutient la décision «légitime» du Maroc de rétablir la circulation des biens et des personnes	284
LM3	3.12.	20.08	Les chefs des missions consulaires accréditées à Laâyoune souhaitent une coopération économique plus étroite avec le Maroc	704
LM4	4.12.	21.16	Le Groupe de soutien à l'intégrité territoriale du Royaume exprime son plein appui à l'action pacifique, légale et non offensive qui a été menée par le Maroc pour débloquer le passage de Guergarate	516
LM5	6.12.	20.34	Le Parlement centraméricain soutient toutes les mesures prises par le Maroc pour assurer la libre circulation via le poste-frontière de Guergarate	424
LM6	7.12.	19.57	Caravane de solidarité des propriétaires des salles de fêtes	410
LM7	7.12.	20.10	Les Marocains de Wallonie et de Luxembourg se mobilisent pour la défense de la cause nationale	312
LM8	7.12.	20.12	Mohcine Jazouli : Conscient du lien entre sécurité et développement, le Maroc, sous le leadership de S.M. le Roi, s'emploie avec sérieux et pragmatisme à traduire en actes les décisions de l'Union africaine	559
LM9	8.12.	21.32	Le CCME et la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal pour le renforcement des capacités de plaidoyer des Marocains du monde	144
LM10	8.12.	21.32	Des députés français saluent le leadership géopolitique du Maroc dans la région MENA et en Afrique subsaharienne	544
LM11	8.12.	21.33	Le Grand-Rabbin de Genève affirme que la réaction pacifique du Maroc à Guergarate est un acte légitime	583
LM12	8.12.	21.36	Le Cap-Vert soutient la décision «légitime» du Maroc de rétablir la circulation des biens et des personnes	250
LM13	9.12.	20.37	Habib El Malki préside une réunion de concertation avec les membres de la commission parlementaire mixte Maroc-UE	266
LM14	10.12.	17.54	Les Etats-Unis d'Amérique annoncent la décision historique de reconnaître la marocanité pleine et entière du Royaume sur son Sahara	1376
LM15	11.12.	0.05	Ambassadeur du Maroc en Italie : L'Algérie continue son hostilité obsessionnelle contre le Maroc au lieu d'œuvrer pour l'avenir des peuples de la région	566
LM16	11.12.	17.43	Quai d'Orsay : Le conflit du Sahara n'a que trop duré et le plan d'autonomie marocain constitue une base de discussions sérieuse et crédible	222
LM17	11.12.	20.01	Les échos de la décision américaine dans la presse internationale	589
LM18	11.12.	20.03	Ministère français des Affaires étrangères : Le conflit du Sahara n'a que trop duré et le plan d'autonomie marocain constitue une base de discussions sérieuse et crédible	221

LM19	11.12.	20.04	La République d'Haïti réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume	401
LM20	13.12.	20.44	Décision des États-Unis de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara	919
LM21	13.12.	20.50	Les partis politiques de la majorité et de l'opposition relèvent la portée historique de la reconnaissance US de la Souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud	697
LM22	13.12.	21.04	Reconnaissance par les États-Unis d'Amérique de la Souveraineté pleine et entière du Royaume sur ses provinces sahariennes	899
LM23	13.12.	21.25	Les États-Unis plantent le dernier clou dans le cercueil du polsario	1217
LM24	14.12.	8.06	La communauté marocaine au Canada se mobilise en soutien à la cause nationale	311
LM25	14.12.	20.09	Les chioukhs des tribus sahraouies saluent la décision US sur la marocanité du Sahara	205
LM26	14.12.	20.10	Des citoyens célèbrent dans la joie et la fierté les victoires diplomatiques du Royaume	526
LM27	14.12.	20.40	Grand rassemblement à Laâyoune en soutien à la décision américaine sur la marocanité du Sahara	279

Articles d'*El Moudjahid*

Code	Date (2020)	Heure	Titre	N. de mots
EM1	2.12.	20.00	Graves développements de la situation au Sahara occidental : Boukadoum appelle l'UA à assumer sa responsabilité	358
EM2	2.12.	20.30	L'épreuve de la légitimité	560
EM3	3.12.	0.00	Répression au Sahara occidental occupé : Des parlementaires britanniques interpellent leur gouvernement	899
EM4	6.12.	20.00	Sahara Occidental, L'ambassadeur Abdelkader Taleb Omar : «Les batailles connaîtront de nouveaux développements»	479
EM5	7.12.	0.00	Sahara Occidental : L'armée poursuit le bombardement des sites militaires marocains	410
EM6	7.12.	20.30	Décolonisation et paix	394
EM7	8.12.	0.00	Nouvelle parution au Japon : La lutte des sahraouis à travers le coureur Salah Eddine Amaidan	373
EM8	8.12.	0.00	Algerian youth association : Faire entendre la voix de l'enfant	234
EM9	8.12.	0.00	Sommet de l'UA : Large soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui	542
EM10	8.12.	18.35	Réinscription de la question à l'agenda du CPS : Le Gouvernement sahraoui se félicite	299
EM11	9.12.	0.00	Sahara Occidental, Yahia Zoubir, professeur de relations internationales : l'UA doit se réappropriier le dossier sahraoui	382
EM12	9.12.	20.00	Un ex-militaire marocain confie : L'expansionnisme marocain est basé sur «les allégations et la propagande»	551
EM13	9.12.	20.00	Sahara Occidental, Le MAE Mohamed Salem Ould Salek : «L'agression marocaine a causé une instabilité globale»	360
EM14	10.12.	20.00	Ambassadeur sahraoui à Alger : Le deal entre Trump, le Maroc et l'entité Israélienne dépourvu de légitimité	405
EM15	11.12.	20.00	Reconnaissance de la supposée marocanité du Sahara occidental et normalisation entre le Maroc et Israël : La dernière manœuvre	952
EM16	11.12.	20.20	Vil marché	493

EM17	12.12.	0.00	John Bolton, ancien conseiller à la sécurité nationale US : «Trump a tort de renoncer à 30 ans de politique américaine sur le Sahara occidental	104
EM18	12.12.	0.00	Le Think tank américain ResponsibleStatecraft Institute : "Trump met en péril la sécurité alimentaire mondiale"	517
EM19	12.12.	0.00	Des sénateurs américains dénoncent : «Trump ne peut pas ignorer le droit international»	393
EM20	12.12.	17.00	MAE : L'Algérie réaffirme que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation	279
EM21	12.12.	20.00	L'AG de l'ONU adopte une résolution : Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination réaffirmé	312
EM22	13.12.	0.00	Aminatou Haïdar : «Une décision sans valeur politique et juridique»	278
EM23	13.12.	20.00	Conférence interparlementaire européenne de solidarité avec le peuple sahraoui : La déclaration unilatérale de Trump est une violation des résolutions de l'ONU et de l'UA	404
EM24	14.12.	20.00	L'événement débattu au forum d'El Moudjahid : Une longue lutte pour l'émancipation	399
EM25	14.12.	20.00	L'agence Bloomberg : Le Maroc ne peut pas compter sur l'appui américain au-delà du 20 janvier	206
EM26	14.12.	20.00	Le conseiller du président sahraoui : «La décision de Trump suscite un nouvel élan de solidarité internationale»	382
EM27	15.12.	21.00	Sahara Occidental, Intergroupe parlementaire européen : L'agression marocaine condamnée	745

Annexe 2. Résumé en finnois – Suomenkielinen tiivistelmä

Johdanto

Tässä pro gradu -tutkielmassa tutkitaan kahdessa pohjoisafrikkalaisessa lehdessä käytettyjä diskursiivisia strategioita, joiden avulla legitimoidaan (oikeutetaan) ja delegitimoidaan Marokon läsnäoloa Länsi-Saharassa. Länsi-Saharan 1970-luvulla alkanut konflikti on määrittävä tekijä Maghreb-alueen maiden kahdenvälisissä suhteissa sekä laajemmin koko alueen poliittisessa tasapainossa. Jäätynneeksi konfliktiksi muuttuneeseen tilanteeseen ei ole löytynyt ratkaisua eri tahojen yrityksistä huolimatta ja jokainen osapuoli on pitänyt tiukasti kiinni omasta vaatimuksestaan alueen tulevaisuuden suhteen. Tämän vuoksi omia mielipiteitä pidetään myös näkyvästi esillä, myös lehdistössä. Diskursiivinen legitimointi lehdistössä pyrkii perustelemaan omaa näkökantaa tai kritisoimaan vastustavaa. Konfliktin luonteen vuoksi lehdistön tarjoaman informaation rooli vaikuttamisessa korostuu.

Tutkielmani aineisto koostuu marokkolaisen *Le Matin* ja algerialaisen *El Moudjahid* -sanomalehtien artikkeleista, jotka on julkaistu joulukuussa 2020. Jokainen artikkeli käsittelee Länsi-Saharaa. Valitsin aikaikkunaksi joulukuun 2020, sillä 10.12.2020 Yhdysvallat, joka on yleisesti tunnustettu tärkeäksi toimijaksi kansainvälisissä suhteissa, tunnusti Länsi-Saharan kuuluvan osaksi Marokkoa. Tämä olennainen muutos Länsi-Saharaa koskevan keskustelun ilmapiirissä mahdollistaa ajankohtaisen näkökulman politisoidun lehtikeskustelun tutkimiseen.

Tutkimuskysymykseni ovat seuraavat:

1. Miten Marokon läsnäoloa Länsi-Saharassa legitimoidaan ja delegitimoidaan Marokon ja Algerian lehdistössä?
2. Mitä nämä strategiat kertovat lehdistön ja yhteiskunnan suhteesta Marokossa ja Algeriassa?
3. Muuttuvatko nämä strategiat Yhdysvaltojen tunnustuksen jälkeen, ja jos muuttuvat, millä tavoin?

Hypoteesini ovat, että marokkolaisessa *Le Matin*-lehdessä on käytetty pääosin legitimoivia strategioita ja *El Moudjahidissa* delegitimoivia. Hypoteesin muodostamisessa otin huomioon Marokon ja Algerian aseman konfliktin osapuolina, sekä lehdistönvapauden alhaisen tason Pohjois-Afrikassa ja maiden omien intressien

näkyvyyden mahdollisuuden. Lisäksi valitsemani sanomalehdet ovat tunnettuja maidensa virallisen linjan seuraamisesta, minkä vuoksi odotan näkeväni suhteellisen suurta uskollisuutta oman maan intressien ajamisessa. Yhdysvaltojen tunnustuksen jälkeen on luultavaa, että sekä diskursiivinen legitimointi että delegitimointi lisääntyy ja muuttuu intensiivisemmäksi konfliktin ”kaikki tai ei mitään”-luonteen vuoksi.

Konteksti ja tutkimusaineisto

Tutkin poliittisesti latautuneen konfliktin ympärillä käytyä keskustelua, joten poliittisen ja sosiaalisen kontekstin tunteminen on oleellista. Siksi aloitan esittelemällä Länsi-Saharan tilanteen oleellisen taustan 1970-luvulta nykypäivään, keskittyen etenkin ajankohtaiseen kehitykseen. Marokko on pitänyt Atlantin rannalla sijaitsevaa Länsi-Saharan aluetta osana Marokon valtakuntaa jo 1970-luvulta asti ja Algeria, joka tukee Länsi-Saharan itsenäisyyteen tähtäävää Polisario-liikettä, vastustaa Marokon läsnäoloa alueella. Länsi-Saharan alueen rikkaat luonnonvarat ja keskeinen sijainti meren rannalla lisäävät kilpailuasetelmaa, jossa voittava näkökulma saa kaiken. Ei liene yllättävää, että pitkittynyt konflikti on hiertänyt näiden Marokon ja Algerian kahdenkeskeisiä suhteita jo vuosikymmeniä. 1990-luvulla Yhdistyneet kansakunnat sai neuvoteltua alueelle tulitauon, joka on estänyt aktiivisen sotimisen, vaikkakaan pysyvää ratkaisua ei ole onnistuttu löytämään. Ainoiksi realistisiksi vaihtoehtoisiksi on nimetty joko Länsi-Saharan liittäminen Marokkoon tai Polisario-liikkeen ajama itsenäinen arabivaltio RASD. Kumpikaan vaihtoehto ei ole päässyt niskan päälle, vaikkakin Marokko kohtelee aluetta kuin omaansa, muun muassa rakentamalla infrastruktuuria ja luomalla taloudellisia mahdollisuuksia. Alueellisen merkityksen ja konfliktin hankalan luonteen vuoksi kansainvälinen yhteisö ei ole sen suuremmin ottanut kantaa siihen, miten konflikti tulisi ratkaista. Kuitenkin joulukuussa 2020 Yhdysvallat ensimmäisenä voimakkaana kansainvälisenä poliittisena toimijana tunnusti Länsi-Saharan kuuluvan Marokolle. Tunnustus oli erityisen tärkeä Marokolle, joka sai kansainvälistä tunnustusta pyrkimyksilleen. Näin vaakakuppi kallistui Marokon hyväksi Polisarion ajaman ja Algerian tukeman ajatuksen itsenäisen valtion sijaan.

Tutkimusaineistoni koostuu marokkolaisen *Le Matin* ja algerialaisen *El Moudjahid* -sanomalehtien joulukuussa 2020 julkaistuista Länsi-Saharaa käsittelevistä artikkeleista. Molemmat lehdet ovat tunnettuja siitä, että ne seuraavat valtionsa virallista linjaa, ja

tarjoavat siten mielenkiintoisen mahdollisuuden yhdistää sanomalehtidiskurssin ja politisoituneen diskurssin näkökulma. Kumpaakin lehteä julkaistaan painettuna ja sähköisenä versiona, niillä on molemmilla kohtuullinen levikki omassa maassaan. Aloitin aineistoni keruun etsimällä Länsi-Saharaan liittyviä artikkeleita sanomalehtien verkkosivuilta joulukuulta 2020. Alustavan aineiston keruun jälkeen tarkensin valitsemaani aikaikkunaa ja tasapainotin aineistoni siten, että valitut artikkelit eivät eroa olennaisesti pituudeltaan ja että molempien lehtien artikkeleiden osuus on noin puolet lopullisesta aineistosta. Lopullisessa aineistossa on yhteensä 54 artikkelia, joista 27 on *Le Matinista* ja 27 *El Moudjahidista*. Ajallisesti artikkelit jakautuvat niin, että sekä *Le Matinin* että *El Moudjahidin* artikkeleista 13 on julkaistu ennen Yhdysvaltojen julistusta Länsi-Saharan kuulumisesta Marokolle ja 14 sen jälkeen.

Teorian pääkohdat

Tutkimukseni teoreettinen viitekehys sijoittuu ranskalaisen **diskurssianalyysin** (Charaudeau 2002, 2005, 2006 ; Maingueneau, 2012) ja englantilaissaksalaista alkuperää olevan **kriittisen diskurssianalyysin** (van Dijk, 2015 ; Ringoot, 2015 ; Wodak, 2001) sisälle. Ranskalainen koulukunta tarjoaa tutkimukseemme lähtökohdan diskurssintutkimukseen kielen tasolla, kun kriittinen diskurssianalyysi mahdollistaa laajemman näkökulman yhteiskunnallisiin tekijöihin.

Mediadiskurssi oli diskurssianalyysin alan ensimmäisiä tutkimuskohteita. Perinteisen kirjoitetun median muutos alkoi jo television yleistymisestä, ja nykyisin digitaaliset alustat muokkaavat mediaa entisestään (Cotter, 2015 ; Ringoot, 2014). Mediaa kulutetaan yhä enemmän internetissä, ja esimerkiksi tässäkin tutkimuksessa käsitellyt verkkojulkaisut mahdollistavat lähes reaaliaikaisen uutisoinnin. **Sanomalehtidiskurssin** tutkimuksessa voidaan keskittyä tekstin tutkimuksen lisäksi tekstintuottamisen prosessiin, kirjoittajan suhteeseen lukijoiden kanssa sekä muihin elementteihin kuten peritekstiin eli itse tekstiä ympäröiviin tekijöihin (esimerkiksi otsikot ja ingressit). Charaudeau (2006) esittelee näkemyksensä sanomalehtidiskurssia koskevista tavoitteista – mallin mukaan eettinen ja kaupallinen tavoite määrittävät sanomalehtidiskurssia. Eettinen tavoite pakottaa toimittajan käsittelemään aihetta uskottavalla tavalla, kun kaupallinen tavoite pyrkii maksimoimaan lukijoiden määrän. Eettisen tavoite uskottavuuden vuoksi toimittajan tulisi pyrkiä objektiivisuuteen. Tutkimusaineistoni poliittisesti sitoutuneen luonteen vuoksi on mahdollista, että tämä eettinen tavoite on vaarantunut objektiivisuuden osalta. Yksikään sanomalehti ei selviä ilman lukijoita, joten

kaupallinen tavoite ja lukijoiden maksimoinnin tavoittelu ohjaavat luomaan kiinnostavaa sisältöä. Lehti kilpailee lukijoista muiden medioiden ja etenkin toisten sanomalehtien kanssa, tämän tutkimuksen puitteissa *Le Matin* Marokon ja *El Moudjahid* Algerian sisällä. Tästä kilpailuasetelmasta ja uskottavuuden tavoittelusta johtuen tutkimieni sanomalehtien voidaan olettaa poliittisesta sitoutumisestaan huolimatta pysyttävänsä jonkinlaisessa uutisoinnin linjassa muiden maansa sanomalehtien ja medioiden kanssa.

Sanomalehtidiskurssin tuottajana on yleisesti ottaen toimittaja, jonka työtä ohjaavat tietyt säännöt (Charaudeau, 2006 ; Ringoot, 2014), ja voidaan myös ajatella, että sanomalehtidiskurssi syntyy toimittajien yksilöllisenä tai kollektiivisena työnä interdiskursiivisessa prosessissa (Adam, 1997). Näitä sanomalehtidiskurssin muodostamisen sääntöjä voidaan myös kutsua **genreksi** eli **tekstilajiksi**. Ensinnäkin sanomalehtiartikkeli on lähtökohtaisesti kirjoitettu teksti. Kirjoitetun tekstin ominaisuuksien vuoksi voidaan olettaa, että se on suunnattu lukijoille (vs. kuunneltu teksti), eivätkä kirjoittaja ja lukija ole tietoisia toisistaan. Sanomalehtigenreen vaikuttaviksi tekijöiksi esitetään poliittiset ja sosiaaliset tekijät (Ringoot, 2014) tai yleisemmin ulkoiset tekijät (Charaudeau, 2006). Charaudeau muistuttaa, että poliittisen toimijan diskurssi ja toimittajan sanomalehtidiskurssi syntyvät eri olosuhteissa ja ovat täten lähtökohtaisesti erilaisia, vaikkakin tässä työssä tutkittujen alhaisen lehdistönvapauden maissa raja saattaa hämärtyä.

Lisäksi kansainvälisten suhteiden tutkimuksen teorit legitimitietistä laajentavat tutkimukseni näkökulmaa. Barker (2001) erottaa legitimitietin ja legitimaation, ja määrittää ensiksi mainitun attribuutiksi ja toiseksi mainitun toiminnaksi. Legitimaation ymmärtäminen toimintana on olennaista myös kriittisessä diskurssianalyysissä ja palvelee hyvin lehdistödiskurssin tutkimusta. Diskurssianalyysin tutkimuksessa kiinnostuksen kohteena on **diskursiivinen legitimaatio**, joka voidaan määritellä positiivisen ja halutun merkityksen luomiseksi, toisin sanoen diskursiiviseksi toiminnaksi (Vaara, 2014)

Tutkimusmenetelmä

Käytin pääasiallisena tutkimusmenetelmänäni van Leeuwenin (2007) luomaa kategorisointia diskursiivisen legitimaation tutkimiseen. Tässä kategorisoinnissa legitimoinnin tavat jaetaan neljään: ensimmäinen kategoria *valtuutus* käsittää henkilöön tai toimijaan liittyvän legitimaation, kategoria *moraalinen arviointi* pitää sisällään

arvioinnin ja abstraktin arvottamisen strategiat, kolmas kategoria *järkeily* legitimoii (taloudellisten) hyötyjen avulla ja *mytopoeettiset tulevaisuudennäkymät* käyttää hyväkseen kerronnallista visiota tulevasta. Van Leeuwenin mallissa jokainen näistä alakategorioista jakautuu vielä tarkempiin alakategorioihin. Tutkimuskohteeni luonteen vuoksi tein kategorisointiin muutoksia, joista pääasiallinen on alakategorian *toimijat* lisääminen *valtuutus*-kategorian alle. Lisäksi jätin *mytopoeettisilla tulevaisuudennäkymillä* legitimoinnin pois, sillä alustavan analyysin perusteella sitä ei löytynyt aineistostani. Aloitin analyysin etsimällä ja luokittelemalla (de)legitimaatiostrategioita sisältävät otteet aineistostani, jonka jälkeen keskityin näiden diskursiiviseen analysointiin ottaen huomioon sosiaalisen ja poliittisen kontekstin. Analyysissä jokaista kategoriaa ja sen strategioita käsitellään erikseen, keskittyen vuorotellen legitimointiin ja delegitimointiin. Aineistosta poimitut esimerkit havainnollistavat jokaista strategiaa.

Analyysi

Tutkimusmenetelmän tarjoaman mallin mukaisesti legitimaatiokategorioita löytyi kolmenlaisia: legitimointia *valtuutuksen*, *moraalisen arvioinnin* ja *järkeilyn* perusteella. *Valtuuttaminen* perustuu legitimointiin viittaamalla henkilöön, jolla on *henkilökohtaista* tai *ammattitaidosta* kumpuavaa auktoriteettia, viittaamalla kansainväliseen *toimijaan* (toiseen valtioon), esittelemällä haluttu näkökulma *roolimallin* avulla tai oikeuttamalla *lain* tai *yleisen mielipiteen* perusteella. *Le Matin*-lehdessä näistä yleiseen mielipiteeseen vetoaminen on yleisin käytetty strategia, eikä lakiin vetoamista ole yhdessäkään aineistomme artikkelissa. *El Moudjahid*-lehdessä puolestaan legitimointi lakiin vetoamalla oli eniten käytetty valtuutusstrategia. Legitimointi *moraalisen arvioinnin* avulla osoittautui molemmissa sanomalehdissä eniten käytetyksi tavaksi (de)legitimoida. Moraalisen arvioinnin strategiat ovat *arviointi* ja *abstrakti arvottaminen*, joista ensiksi mainittu on jälkimmäistä suurempi tapa (de)legitimoida. Sen sijaan järkeilyn strategioita *instrumentaalista* ja *teoreettista* järkeilyä oli havaittavissa vain marokkolaisessa lehdessä *Le Matinissa*.

Näiden diskursiivisten legitimointistrategioiden analyysin avulla saadut tulokset kertovat mielestäni muutamasta seikasta. Ensinnäkin auktoriteettiin tai muiden mielipiteisiin perustuvan valtuutuksen suuren määrän voidaan ajatella heijastelevan pohjoisafrikkalaista kulttuuria, jossa asemaan perustuvan auktoriteetin kunnioitus on suuressa roolissa. Näin ollen esitelty mielipide on uskottavampi, jos sen tueksi esitetään

auktoriteetin omaava toimija – vaikka tällä toimijalla ei olisi sen suuremmin osuutta käsiteltävään asiaan tai muuten oleellista tietoa. Yleisen mielipiteen avulla legitimointi liittyy samaan aihepiiriin. *Le Matinin* tapauksessa näyttämällä lukijalle, että Marokon pyrkimyksillä on eri valtioiden ja yhteisöjen tuki, saadaan luotua mielikuva näiden pyrkimysten hyväksyttävyydestä. Kansainvälinen tuki on erityisen tärkeää Länsi-Saharan konfliktin eri osapuolille, sillä todennäköisesti yleisimmin hyväksytty ratkaisuehdotus tulee viemään voiton.

Lisäksi havaitsin muutoksen legitimointistrategioissa Yhdysvaltojen julistuksen jälkeen. Sekä *Le Matinissa* että *El Moudjahidissa* arvioinnin määrä (de)legitimoinnissa kasvoi merkittävästi, samalla kun saman kategorian abstraktin legitimointistrategian käyttö väheni. Lisäksi *Le Matin* -lehdessä legitimointi yleiseen mielipiteeseen vetoamalla lisääntyi ja *El Moudjahidissa* vastaavasti delegitimointi lakiin vetoamalla.

Johtopäätelmät

Analyysin tulosten perusteella ensimmäinen hypoteesini Marokon läsnäolon Länsi-Saharassa legitimoinnin ja delegitimoinnin jakautumisesta *Le Matinissa* ja *El Moudjahidissa* osoittautui oikeaksi. Odotin löytäväni suurimman osan van Leeuwenin kategorisoinnin legitimointistrategioista marokkolaisessa *Le Matinissa* ja delegitimointistrategioista algerialaisessa *El Moudjahidissa*, mutta lopputulemana löydetty jakauma oli hyvin selkeä: *Le Matinissa* ei ollut ollenkaan delegitimointia, eikä legitimointia vastaavasti *El Moudjahidissa*. Huomionarvoista oli se, että (de)legitimointi moraalisen arvioinnin avulla osoittautui eniten käytetyksi molemmissa sanomalehdissä. Lisäksi *Le Matin* -lehdessä legitimointi vedoten yleiseen mielipiteeseen oli arvioinnin ja abstraktin arvottamisen ohella suuressa roolissa. *El Moudjahidin* valtuutus-kategorian legitimointistrategioista lakiin vetoaminen todettiin eniten käytetyksi. Järkeilyä ei löytynyt *El Moudjahidista* ollenkaan, ja *Le Matinin* tapauksessa järkeilyn strategioilla korostettiin Länsi-Saharan taloudellisia mahdollisuuksia.

Moraalisen arvioinnin suuren määrän vuoksi hypoteesini sanomalehtien ja maiden hallintojen välisestä läheisestä suhteesta osoittautui oikeaksi. Tätä tukee myös havainto, että Marokon toimien legitimointia oli havaittavissa vain marokkolaisessa lehdessä ja delegitimointia algerialaisessa lehdessä. *Le Matinin* ja *El Moudjahidin* lähestymistavat Länsi-Saharan tulevaisuuteen eroavat toisistaan olennaisesti. *Le Matin* pyrkii todistamaan

Marokkoon kuulumisen mukanaan tuomat taloudelliset hyödyt, kun *El Moudjahid* perusteleo itsenäisyyspyrkimystä ihmisoikeuksilla. *Le Matinin* väitteessä on kieltämättä perää, onhan Marokko taloudellisesti vahvoilla ja myös sijoittanut jo esimerkiksi Länsi-Saharan infrastruktuuriin. Toisaalta *El Moudjahidin* esittämä näkökulma ihmisoikeuksien polkemisesta on validi - tietyn alueen valtaaminen ja liittäminen toiseen valtioon vasten kansalaisten tahtoa mielletään yleisesti epäoikeudenmukaisuudeksi, varsinkin jos valtaamiseen liittyy sotilaallinen ulottuvuus. On kuitenkin muistettava, että Algerialla on alueen suhteen omat intressinsä, joita ajetaan ihmisoikeuksien puolustamisen varjolla. Toisaalta kolonialistinen perintö on jättänyt jälkensä Pohjois-Afrikkaan, ja on mahdollista, että Algeria pyrkii kohottamaan omaa asemaansa ajamalla länsimaisia arvoja, jotka on mielletty kansainvälisellä tasolla hyväksyttäväksi.

Olettamukseni legitimaation muuttumisesta intensiivisemmäksi Yhdysvaltojen tunnustuksen jälkeen osoittautui paikkansapitäväksi, vaikkakaan (de)legitimaation kokonaismäärä ei kasvanut olennaisesti. Tämä on huomattavissa moraalisen arvioinnin strategioiden vaihtumisessa epäsuorista suoriksi. Myös (de)legitimaatiostrategioiden kokonaisanalyysissä havaitut *Le Matinin* yleisen mielipiteen avulla legitimointi ja *El Moudjahidin* lakiin viittaaminen kasvoivat julistuksen jälkeen.

Lopuksi

Tutkimuksessani huomasin Marokon Länsi-Saharan läsnäolon diskursiivinen (de)legitimoinnin olevan huomattava marokkolaisessa *Le Matin*- ja algerialaisessa *El Moudjahid* -sanomalehdessä. Legitimointia oli havaittavissa vain marokkolaisessa lehdessä ja delegitimointia algerialaisessa. Huomionarvoista on, että molemmat lehdet suosivat moraalisen arvioinnin legitimointistrategioita. Lisäksi *Le Matin* esitti yleisen kansainvälisen yhteisön mielipiteen olevan puolellaan, kun *El Moudjahid* legitimoimaan oman kantansa lain avulla. Yleisesti ottaen kolonialismin perinnön voidaan ajatella näkyvän algerialaisen lehden pyrkimyksessä puolustaa Länsi-Saharan itsehallintoa, samalla kun Algeria esittäytyy länsimaille Pohjois-Afrikan mallimaana. Yhdysvallat tunnusti Länsi-Saharan kuuluvan Marokolle joulukuussa 2020, ja välittömästi tämän jälkeen diskursiivinen legitimointi muuttui intensiivisemmäksi sekä *Le Matinissa* että *El Moudjahidissa*.

Tutkimukseni aineisto käsitti kahden pohjoisafrikkalaisen lehden suhteellisen lyhyellä aikavälillä julkaistut artikkelit. Jatkotutkimuksille voisi olla kiinnostavaa laajentaa

tutkittujen lehtien valikoimaa sekä ottaa huomioon poliittisten tapahtumien pitkäaikaisvaikutukset. Myös Länsi-Saharan kansalaisten näkökulma voisi tarjota kiinnostavan lähestymisen aiheeseen, jota tutkitaan tässä tutkimuksessa valloittajan ja itsenäisyyden tukijan näkökulmasta.

Tutkimuksessa käytettiin ja kehitettiin diskursiivisen (de)legitimoinnin tutkimusstrategioita. Näiden strategioiden ymmärtäminen on tärkeää nykyaikana, kun otetaan huomioon uutismedioiden kriittinen rooli arvojen ja asenteiden välittäjänä.